



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1906 MARDI 7 JANVIER 2014

Vœux du corps diplomatique

Denis Sassou N'Guesso : « le dialogue, seul moyen de résoudre les conflits »



Le président de la République a indiqué dans sa déclaration, hier, devant le corps diplomatique qui lui présentait ses vœux à l'occasion du nouvel an 2014 que le Congo croit à la vertu du dialogue comme seul moyen de règlement

des crises et des conflits. Denis Sassou N'Guesso a souligné, en outre, l'importance que le pays accorde au multilatéralisme présenté comme « la source des réponses aux grandes questions qui préoccupent l'humanité ».

S'exprimant la première, l'ambassadeur de Centrafrique au Congo et doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, a notamment décrit une année 2013 marquée par des conflits dans plusieurs régions du monde. Elle a salué les ef-

forts diplomatiques déployés par le Congo en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

En dépit des drames relevés, la diplomate dont le pays est menacé d'implosion garde l'espoir que des

solutions seront trouvées grâce à la convergence de vues de la communauté internationale sur la nécessité d'apporter la paix et la sécurité aux pays et aux peuples qui souffrent.

Page 16

FOOTBALL

Ajax de Ouenzé en bonne position pour monter en 1^{ère} division

Les poulains de Roger Nianga ont pris le dessus sur les militaires de l'InterClub (2-0) lors de la première confrontation comptant pour la montée ou le maintien en première division jouée le 5 janvier à Brazzaville.

Les footballeurs du 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, qui ont fait un parcours remarquable la saison dernière en division inférieure, affichent de légitimes ambitions de retrouver l'élite du football national. Ils iront au match retour ce jeudi avec cet avantage de deux buts au panier, face à l'avant-dernier de la saison écoulée, l'Inter Club.

Page 9

ÉDITORIAL

Pacte

Page 2

CENTRAFRIQUE

Une épine dans le pied de la sous-région

La République centrafricaine (RCA) est toujours en proie à des violences intercommunautaires dont personne ne saurait prédire la fin, malgré l'intervention de l'opération française, Sangaris, et celle de la Misca (mission internationale de soutien à la Centrafrique).

Les affrontements enregistrés jour après jour et les assassinats qui se multiplient illustrent que la République centrafricaine se trouve dans une situation difficile, appelant davantage d'efforts consolidés des différents intervenants qui y œuvrent pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Représentant une menace redoutée aux portes de ses voisins, la situation sécuritaire et humanitaire dans laquelle ce pays est actuellement plongé mobilise davantage les autorités sous-régionales, ainsi que la communauté internationale, dont le sens d'imagination est encore sollicité pour sortir la RCA du cycle des violences.

Page 10

DIALOGUE SOCIAL

Les syndicats d'enseignants fustigent des prises de position irresponsables

La Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant et le Collège syndical de l'enseignement, deux plateformes syndicales impliquées dans le dialogue social avec le gouvernement, ont appelé, hier, les enseignants à ne pas suivre les « anarcho-syndicalistes ». Cet appel, lancé au sortir d'une rencontre avec le gouvernement, venait en réaction à une menace de grève brandie par une frange d'enseignants, alors que les avantages accordés à ces fonctionnaires au titre d'un accord signé récemment, attendent leur entrée en application à la fin de ce mois de janvier 2014.

Page 5

ÉDITORIAL

Pacte

Faut-il dissimuler notre inquiétude et feindre la sérénité en ce début d'année 2014 alors qu'à notre porte les bruits de botte ne cessent de grandir ? Évidemment non.

Comme tous les citoyens d'Afrique centrale, nous, Congolais, sommes très directement concernés par ce qui se passe en Centrafrique et en République démocratique du Congo. Ce qui conduit, d'ailleurs, nos dirigeants à s'impliquer personnellement et fortement dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits qui s'y développent. Mais restons lucides : si la volonté d'agir de notre pays est claire, évidente, sa capacité d'intervention demeure limitée. Elle représente une contribution à la paix que tout le monde reconnaît, mais ne dénouera pas à elle seule les nœuds gordiens qui se sont tissés au fil des ans dans ces deux pays.

C'est pourquoi, si l'on y réfléchit bien, la plus grande contribution que nous puissions apporter au processus de paix en cours dans les zones troublées du Bassin du Congo est que notre propre pays demeure uni, solidaire, en paix avec lui-même et avec ses voisins. Ayant su mettre fin à ses dissensions internes sans l'aide de personne, il constitue un exemple pour ses plus proches voisins et se doit par conséquent de tout mettre en œuvre pour protéger cet acquis.

Étant donné le danger extrême que représentent pour notre nation les tensions qui déstabilisent aujourd'hui la Centrafrique et la République démocratique du Congo, est-il absurde d'imaginer que les responsables politiques de notre pays s'accordent pour mettre en sourdine leurs querelles et conclure un pacte temporaire qui lui donnerait une voix encore plus forte sur la scène internationale ?

La partie qui se joue présentement dans cette partie de l'Afrique est à ce point vitale qu'elle rend dérisoires les différends politiques internes. Si le Congo, aujourd'hui, affiche avec force son unité et sa volonté de lutter contre tout ce qui menace, ou peut menacer, sa paix retrouvée, il montrera la voie à suivre par les nations qui, tout près de lui, tentent désespérément de faire taire leurs démons intérieurs. Sommes-nous capables d'accomplir ce geste historique ?

Les Dépêches de Brazzaville

FORUM INTERNATIONAL SUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

Jean Jacques Bouya invite le corps diplomatique à s'appropriier l'événement

Le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, était face au corps diplomatique et consulaire. Il a informé son auditoire sur la tenue à Brazzaville, en février prochain, du Forum international sur les infrastructures en Afrique.

Le Forum dénommé « Build Africa ou encore construire l'Afrique » se tiendra du 5 au 7 février à Brazzaville à l'initiative du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il permettra au Congo de réunir à Brazzaville les leaders en développement des infrastructures en Afrique avec un objectif visé par le Congo, a indiqué le ministre, de contribuer à l'accélération du développement des infrastructures et d'envisager l'émergence des pays africains.

« Nous attendons que vous puissiez apporter votre expérience dans l'organisation de ce Forum à travers des suggestions. Vous pouvez aussi mobiliser si possible le potentiel de vos différents pays



Jean-Jacques Bouya, à gauche

en matière d'infrastructures et les présenter au Forum pour nous permettre de mieux nous en inspirer. Vous pouvez également assurer le relais auprès des opérateurs économiques de vos pays respectifs », a déclaré Jean-Jacques Bouya qui était assisté par son homologue des Affaires étrangères, Basile Koukébé. Le ministre a expliqué que les conclusions de ce Forum constitueront une base de données pour les États africains. « Le manque d'infrastructures constitue un handicap sinon un gou-

lot d'étranglement pour le développement du continent africain et surtout de l'Afrique subsaharienne », a précisé Jean-Jacques Bouya qui a présenté les différents thèmes retenus aux débats de ce Forum. « Les participants sont entre autres les décideurs publics et privés, les institutions financières, internationales, les partenaires techniques, les entreprises, les cabinets d'expertise, les personnalités de renommée et les médias... », a conclu le ministre.

Tiras Andang

Le chef de l'État n'a pas abordé des questions prioritaires, selon Armand Mpourou

La Dynamique pour le développement du Congo (DDC), parti se réclamant de la gauche, a au cours d'un point de presse le 4 janvier à Brazzaville donné son point de vue, suite au discours du président de la République le 31 décembre.

« Nous n'avons pas entendu le chef de l'État sur les questions prioritaires qui regardent les Congolais », a déclaré le président de la DDC, Armand Mpourou. Pour ce dernier, le chef de l'État devait aborder les problèmes que rencontrent les Congolais au quotidien. Notamment ceux concernant la santé : comment faire par exemple pour réduire le taux de mortalité qui avoisine aujourd'hui le chiffre de quatre cents décès par jour dans les hôpitaux, ou encore la croissance de la population, l'emploi des jeunes diplômés qui fait, selon lui, la valeur de ce courant politique qu'est la gauche et qui fait figure de garant de la sécurité dans notre pays. S'agissant de l'éducation, Ar-

mand Mpourou a estimé que celle-ci était un domaine vaste et varié, qui pose problème de nos jours au regard non seulement de l'état agonisant de l'école, du degré d'incivisme constaté dans la société, mais surtout du non-respect des lois de la République. Le chef de l'État, a-t-il indiqué, devait préconiser des mesures adéquates.

« Nous attendions le président sur les sept points des recommandations du dialogue de Dolisie auquel nous avons adhéré. »

Sur la sécurité sociale, la DDC a fait savoir que celle-ci devait être revue par rapport au contexte international. « Nous attendions le président de la République sur cette question, sur les retraites qui ne se limitent pas qu'à la CNSS et à la CRF. En dehors de ces deux institutions, il y a également la retraite au niveau des assurances, des banques. Nous savons que ces établissements prélèvent des pourcentages sur les salaires de leurs clients », a-t-il

insisté. Outre cela, l'État devrait réguler les prix des denrées alimentaires sur les marchés, observer le pouvoir d'achat des Congolais, etc. Pour cette formation politique, le message du chef de l'État devait être axé sur la social-démocratie, c'est-à-dire là où le peuple trouve son compte.

Enfin au plan politique, ce message n'a évoqué que le recensement administratif spécial, qui selon ce parti n'a pas abouti. « Nous attendions le président sur les sept points des recommandations du dialogue de Dolisie auquel nous avons adhéré. » Il n'a pas non plus abordé la question de l'indépendance administrative et financière de la CONEL. « Ce message est passé à côté », a conclu le président de la DDC.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiako, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiako, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mparma

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiako
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhdas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Lancement de la première zone en 2014

La loi instituant le régime de la Zone économique spéciale est prête et sera soumise sous peu aux deux chambres du parlement. Elle consacre des avantages aux plans fiscal, douanier et social aux investisseurs. Il s'agit de l'exonération de l'impôt sur les sociétés, des droits de douanes, taxes et redevances à l'importation et des facilités sur le change.

Au total, quatre Zones économiques spéciales (ZES) sont en projet à savoir : Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo-Ollombo et

Ouessou. Cette politique permet au Congo de rendre son économie attractive et compétitive et de mieux engager sa marche vers l'émergence.

Les études de faisabilité, confiées au cabinet singapourien Sofred Consult, ont été intégralement financées par l'État (Budgets exercice 2010-2011) à près d'un milliard de francs CFA. L'étude a consisté à cerner au plus près le type d'activités à réaliser en tenant compte des contextes socio-économique, culturel et environnemental.

Il s'est agi pour les experts d'identifier les investissements nécessaires, les infrastructures à ériger, le schéma directeur d'aménagement, les types de financements, les modalités de commercialisation et les aspects calendaires.

Quels sont les partenaires ?

Un accord a été conclu avec la Chine pour la création d'une société à capitaux mixtes. Celui-ci vise le financement des infrastructures, la construction de la zone économique de coopération sino-congolaise et la campagne de promotion auprès d'investisseurs chinois.

Avec l'Île Maurice, le Congo a conclu une convention, en juillet 2011, qui prévoit l'appui et l'assistance sur la mise en route des ZES. L'accord a été ratifié par les parlements des deux pays.

Selon certains experts, la promotion des ZES se fera de façon graduelle et montera avec l'adoption de la loi instituant le régime de la ZES au Congo. Dans ce cadre, des forums de promotion des ZES sont prévus courant 2014 et concernent les sociétés internationales (engagées dans l'agro-industrie), les fonds souverains, les entreprises privées et publiques présentes au niveau international, etc. « *Ce sont précisément les hommes d'affaires et capitaines d'industries des pays comme Singapour, Chine, l'Île Maurice, Japon, France et Congo. Tous attendent l'adoption du cadre légal et le lancement effectif* », a déclaré un observateur.

La zone d'Oyo-Ollombo donne le la...

Selon le ministre à la présidence chargé des Zones économiques

spéciales, Alain Akouala Atipault, interrogé par Congo Brazzaville, chaque zone économique spéciale a une vocation qui transparait à travers les projets d'infrastructures.

Ainsi, pour 2014, c'est la ZES d'Oyo-Ollombo qui sera expérimentée car le cabinet Surbana International consultants de la Singapour qui a conduit les études de faisabilité avait déjà déposé ses conclusions depuis le 28 juin 2013. C'est dire que les conditions sont réunies pour un lancement effectif en 2014. Cette ZES s'étendra sur une superficie de 760.318 hectares dont une zone centrale d'environ 26.400 hectares. Principales activités retenues : l'agro-industrie, les services commerciaux et le tourisme.

117 milliards FCFA pour quelles activités ?

Comme filières on cite : la production des cultures alimentaires et de rente ; le soin du bétail et de l'élevage ; la transformation des produits agricoles (catégorie comestible - non comestible) ; la sylviculture ; les services commerciaux et le tourisme.

Pour ce faire, plus de 117 milliards de FCFA ont été mobilisés pour la construction de la première phase des infrastructures. Les travaux concernent les terrassements ; les routes (88 kms de voies nouvelles) ; la mise à niveau de l'usine de traitement d'eau de la ville d'Oyo ; le drainage des eaux pluviales ; l'assainissement ; la construction de deux sous-stations 110/220 kilovolt (électricité) et le câblage de la fibre optique. L'impact du PIB (produit intérieur

brut) est estimé à 1528 milliards de dollars avec environ 120. 937 emplois prévisionnels à créer à l'horizon 2032.

Pointe-Noire prendra le relais...

L'étude de faisabilité ayant pris fin, la ZES de Pointe-Noire s'étend sur une superficie de 3150 hectares. Les filières à entrevoir sont les suivantes : les produits pétroliers raffinés ; les métaux et l'ingénierie ; les produits chimiques ; l'industrie des aliments et des boissons ; les produits minéraux non métalliques ; le bois et les produits dérivés ; le papier et les produits du papier ; la production des produits en plastique ; l'imprimerie et l'édition ; la réparation et l'installation des machines et des équipements ; les services liés aux activités visées ci-dessus.

Ici toujours, sera construit un port minéralier qui découle du projet de fer de Zanaga dans la Lékoumou avec la société MPD-Glencor. Le gouvernement annonce le développement des complexes miniers, sidérurgiques, pétrochimiques, etc. « *Il faut construire un nouveau port à Pointe-Noire parce que l'actuel est déjà congestionné. Ce futur port est une condition sine qua non pour que les projets miniers de la zone puissent bénéficier d'une infrastructure efficace pour l'exportation* », a déclaré Alain Akouala à CongoBrazzaville.

Quant à la ZES de Brazzaville, elle servira à la mise en place d'une plate-forme financière et logistique alors que celle de Ouesso sera destinée aux activités agro-industrielles et minières.

Nancy France Loutoumba

LE MOT DE L'ÉCONOMIE

Le prix Définitions

- Valeur d'échange d'un bien ou d'un service exprimée le plus souvent en unité monétaire.
- Expression monétaire de la valeur d'un bien ou d'un service à un moment donné ;
- Somme d'argent contre laquelle s'échange un bien ou un service ;
- Somme d'argent convenue entre celui qui propose et celui qui acquiert un bien ou un service ;
- C'est le compromis entre les estimations de l'acheteur et celles du vendeur (reflet de l'offre et de la demande).

2. Mécanisme de détermination des prix :

Le mécanisme de détermination des prix peut être affecté par d'autres facteurs :

- éventuelles imperfections régnant sur le marché (monopole, oligopole, pénurie, marché noir, etc.) ;
- Contraintes légales. Par exemple des prix qui ne sont pas toujours libres : « prix imposés » ou « administrés » ;
- Considérations techniques, telles que la méthode de gré à gré, les enchères, la bourse, etc. Ou les contraintes que cela implique : délais de transmission des offres, définitions des priorités entre offres...

3. Typologie des prix :

Selon l'objet concerné, le périmètre et la méthode de détermination du prix varient. On rencontre ainsi différentes sortes de prix :

- Le prix d'achat qui est le prix auquel on achète une marchandise afin de pouvoir la revendre transformée ou non ;
- Le prix de vente qui indique le prix auquel le vendeur déclare être disposé à céder la chose et qui ne doit pas être inférieur au coût de revient (pour ne pas faire des pertes) ;
- Le coût de revient, censé refléter l'ensemble des dépenses liées aux intrants et à la fabrication d'un produit ou d'un service ;
- Le prix d'acceptabilité ou prix psychologique. Il définit le prix qu'une grande partie de la clientèle trouve justifié pour l'acquisition d'un bien ou d'un service ;
- Le prix de cession qui indique le prix auquel est facturée une cession entre deux services d'une même entreprise ou entre deux filiales d'un même groupe.

4. Mesure des prix

Il existe différents indices de prix pour différentes classes de biens et pour différents usages :

- Les prix à la consommation sont mesurés par l'Indice des prix à la consommation (IPC ou CPI en anglais) ;
- Les prix à la production sont mesurés séparément, et correspondent aux coûts de production ;
- Les indices boursiers donnent une indication du prix des actifs productifs ;
- L'indice du coût de la construction ou l'indice de référence des loyers mesurent l'évolution du prix du logement ;
- Etc.

NB : Pour un bien, on parle de « prix nominal » lorsque l'on fait référence au prix exprimé dans une monnaie donnée. On parle de « prix réel » lorsque l'on extrait du prix nominal la part due à l'évolution de la valeur de la monnaie, c'est-à-dire l'inflation.

Source : Banque des Etats de l'Afrique centrale

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Un gala de bienfaisance pour sensibiliser les enfants victimes des violences

« Femme et société », tel était le thème de ce gala organisé récemment par la Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM) au centre culturel Sony-Labou-Tansi à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. L'activité intégrait les Journées internationales de lutte contre les violences faites aux femmes et de lutte contre le VIH/sida.

Au total près de 100.000 FCFA ont été collectés à l'issue de ce gala pour la création d'une fondation qui prendra en charge, entre autres, les enfants orphelins, les victimes des violences de tout genre et les personnes souffrant des séquelles post-traumatiques. Ces fonds, dont la fin de l'opération de collecte est envisagée pour fin février, serviront aussi de base pour la création d'une école à caractère social qui prendra en charge l'éducation de ces enfants (30 %) pendant l'année scolaire 2014-2015.

Au cours de cette rencontre qui a

duré presque toute la journée, une action a été mise sur la protection des enfants de moins de 15 ans victimes des violences et exposés au danger d'infection par le VIH/sida. Exposant sur le thème « La famille est l'école de l'amour », la présidente de la FFPM, Caroline Pwati Solo Mulanga, a rappelé que celle-ci était aussi l'endroit le plus sûr pour bâtir la société. « *Tout être est né d'une famille. Les racines, les fondamentaux de l'existence, les mentalités, les comportements d'un être partent de la famille. Celle-ci est le cadre dans lequel un homme se rencontrent en toute conscience s'aiment, s'épanouissent, se multiplient, éduquent et élèvent leurs enfants* », a-t-elle expliqué.

Où sont les parents responsables ?

Selon elle, si les humains écoutaient leur conscience, ils ne pourraient admettre qu'un parent renie son enfant ou vice-versa, qu'un mariage se brise. « *Les enfants de la rue ? Mais*

où sont ces adultes responsables et conscients qui les ont conçus ? Où est alors la famille africaine d'antan qui siégeait quand cela ne marchait pas ? Où sont nos mœurs qui défendaient et encadraient notre jeunesse, prévoyant les maux avant même leurs causes ? Les orphelins sans nourriture ni abris, ni vêtements, les guerres et autres maux, mais où est ce sentiment qui forge couple, ménage, famille, société, nation ? », s'est-elle interrogée.

Caroline Pwati Solo Mulanga a, par ailleurs, exhorté les uns et les autres à être des personnes de conscience capables de fonder des familles d'amour vrai pouvant être les graines précieuses pour la semence d'un monde de paix durable. Rappelons enfin que trois femmes ont été nommées ambassadrices de la paix, notamment Maguy Maniala, Christine Otsoumba et Patricia Rose Mvoukani.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 003/MSP/PRHBG/2013

POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT, L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET NON MÉDICAUX, DES MOBILIERS ET MATÉRIELS MÉDICAUX ET NON MÉDICAUX DESTINÉS À L'HOPITAL BLANCHE GOMES (Phase 2)

1. Le gouvernement de la République du Congo, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) et le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) ont conclu des accords de prêt, destinés à contribuer au financement de la deuxième phase de l'hôpital Blanche Gomes.

Le Gouvernement a l'intention d'affecter une partie des Financements aux paiements éligibles dans le cadre du contrat visé par le présent Appel d'Offres (« AO »). Tous les paiements effectués dans le cadre du contrat envisagé seront soumis, à tout égard, aux Termes et Conditions de l'accord et des documents connexes, y compris les restrictions d'utilisation des Financements et les conditions de décaissement des Financements. Aucune partie, autre que le Gouvernement ne peut se prévaloir de droits conférés par l'accord ni prétendre au produit du Financement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite, par le présent appel d'offres international, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté, pour la fourniture, le transport et l'installation des équipements médicaux et non médicaux, des mobiliers et matériels médicaux et non médicaux destinés à l'hôpital Blanche Gomes en lot unique

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures de la BADEA ou / du système international d'appel d'offres

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès de la Cellule d'Exécution du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 10h et 15h 00.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français, à partir du 04 Décembre 2013 à

l'adresse ci-après,

moyennant paiement d'un montant non remboursable de 250 000 francs CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées en hors toutes taxes (HTT) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 11 Février 2014 à 13 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de Quatre vingt millions (80 000 000) francs C FA. La garantie de l'offre peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 11 février 2014 à 15 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :

Projet de Réhabilitation de l'Hôpital Blanche Gomes
Cellule d'Exécution du Projet
Bureau du Coordonnateur
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
Tel : (+242) 05 566 60 64 / 06 666 60 64
E-mail : mahima_nicolas@yahoo.fr
Centre -ville / Brazzaville -CONGO.

Fait à Brazzaville, le 02 décembre 2013

**Le Coordonnateur
Nicolas MAHIMA**



AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 001/14 EN VUE

DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Publication du 07 janvier 2014



Le Gouvernement de la République du Congo a signé un accord de financement avec l'IDA pour le financement des activités éligibles du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et voudrait utiliser une partie des ressources de ce crédit pour financer le contrat de services d'expertise d'un Cabinet pour la réalisation des audits externes financiers et comptables réguliers.

Le PEEDU est concentré à Brazzaville et Pointe-Noire. Il a pour objectif d'aider le gouvernement à consolider les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté urbaine par :

- la construction ou la réhabilitation d'infrastructures de base (drainage, voirie, éclairage public, réhabilitation/construction d'équipements collectifs, traitement des érosions);
- la mise en œuvre des actions visant l'accroissement durable de l'accès à l'eau potable notamment les réformes du secteur Eau, l'appui à l'investissement et l'appui institutionnel
- la réforme du secteur de l'énergie électrique et de la Société nationale d'électricité et l'appui au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique dans la mise en œuvre de la réforme du secteur.

L'exercice comptable du projet commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Les comptes du PEEDU sont tenus en francs CFA suivant un plan conforme aux principes comptables généralement admis, mis en place par l'Unité de coordination du PEEDU.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du projet et sur les fonds reçus ; ainsi que l'éligibilité des dépenses effectuées tant avec les fonds du crédit que ceux de la contre partie congolaise.

La mission de l'auditeur couvrira les périodes suivantes :

- L'année 2013 ;
- L'année 2014 ;
- L'année 2015.

II. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, fai-

sant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- a) un Chef de mission ayant au moins un diplôme de niveau Bac + 5 ou plus en audit et comptabilité, et justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins d'audit financier ;
- b) un Expert Comptable Diplômé justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale.
- c) un Expert en passation des marchés ayant une bonne connaissance des procédures de passation des marchés de l'IDA et justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins,
- d) un Ingénieur spécialiste en bâtiment et travaux publics justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins,
- e) un Spécialiste dans le secteur de l'eau justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins,

III. DUREE DE L'ETUDE:

La durée du contrat sera de trois (3) ans, soit trois (3) gestions à couvrir.

Un consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de Janvier 2011 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt AUDIT EXTERNE » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 28 janvier 2014 à 14 heures précises.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO.

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Le Congo accorde au multilatéralisme un intérêt particulier, car il est la source des réponses aux questions qui préoccupent le monde.* »

Denis Sassou N'Guesso, chef de l'État congolais, le 6 janvier face au corps diplomatique accrédité au Congo

□ « *Nous ne pouvons pas parler de privatisation des ports en Afrique. Ce sont des infrastructures beaucoup trop stratégiques pour que les États s'en désengagent complètement* »

Martin Ndendé, spécialiste en droit maritime à l'université de Nantes (France), le 09 août 2013 dans le dossier transport maritime (jeune Afrique)

□ « *La langue française est médiatrice et non pas impératrice* »

Xavier Deniau, député à la tribune de l'Assemblée nationale française en 1976.

* □ « *Lire est un privilège qu'il ne faut pas réserver aux seuls voyants* »

Ruthin Bayélé Goma, ancien directeur général de Bibliothèque nationale du Congo. Interview dans les Dépêches de Brazzaville/le magazine -n°5-fevrier 2006

□ « *Ce n'est très souvent que de l'illusion car les localités qui les accueillent (les déplacés de guerres) n'offrent jamais les conditions de vie tant espérées* »

Marie-Charlotte Fayanga, ambassadrice de Centrafrique au Congo, le 6 janvier 2014 à Brazzaville.

ÉDUCATION

Les enseignants priés de ne pas suivre les « anarcho-syndicalistes »

Les bureaux exécutifs nationaux de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) et du Collège syndical de l'enseignement (CSE) ont lancé cet appel le 6 janvier au cours d'une séance de travail organisée par le président du Comité national du dialogue social, le ministre Florent Ntsiba, en présence des trois ministres en charge des questions d'éducation.

La CRPE, reconnue officiellement par le gouvernement, et le CSE ont invité le monde enseignant à ne pas suivre « le chemin de l'aventure et du terrorisme syndical entretenu par certains anarcho-syndicalistes ». Les deux plateformes syndicales autonomes de l'enseignement réagissaient suite à l'appel à la grève lancé par une frange de la CRPE et la Coordination syndicale libre des enseignants du Congo (Cosylec) dans leur déclaration conjointe publiée le 28 décembre dernier.

Les deux syndicats signataires du protocole d'accord et de l'Accord-cadre issus des négociations globales du 12 août 2013 entre le gouvernement et les partenaires sociaux, déclinent quant à eux, toute responsabilité devant « l'activisme aventureux entretenu par des anarcho-syndicalistes, déjà exclus des rangs de la CRPE au terme d'une décision spéciale du bureau exécutif national en août 2013 ». Pour eux, une telle démarche ne relèverait que d'une machination politicienne visant à troubler l'ordre public et la paix. C'est ainsi qu'ils invitent le gouvernement à prendre toutes ses responsabilités pour préserver le secteur de l'éducation des actes de déstabilisation portés essentiellement par des visées politi-

ciennes. Ils attendent, cependant, que les engagements pris par le gouvernement soient effectivement tenus, principalement la revalorisation du point d'indice à 225, dès le traitement du salaire de janvier de cette année. La CRPE et le CSE ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à veiller sur l'application stricte et intégrale, par le gouvernement, des accords issus des négociations globales. « À cet effet, nous émettons le souhait de voir le Comité national du dialogue social tenir sa prochaine session dans les prochains jours, afin de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des accords

du trouble à l'ordre public et de la volonté nue de mise en péril des institutions de la République. « Pour sa part, le gouvernement s'est engagé et a confirmé la prise en charge des effets des négociations du 12 août 2013, avec les partenaires sociaux, dans le budget de l'État exercice 2014. Le Comité national du dialogue social veillera au responsable, par toutes les parties concernées, de la conformité à la loi des initiatives entreprises et des actes posés en matière de revendication sociale et de grève », s'est-il engagé.

Rappelant que le droit de grève était formellement reconnu par la législa-

“La grève reste l'ultime recours lorsque les voies et moyens offerts par la concertation, le dialogue et la négociation ont été épuisés. Même lorsqu'elle devient inévitable, la grève répond toujours à des critères bien spécifiés par les textes en vigueur.”

dont le caractère irrévocable s'impose à toutes les parties signataires », a indiqué Serge Roland Nkalath à qui revenait la responsabilité de rendre publique la déclaration. Les responsables de ces deux syndicats se sont aussi félicités du message de vœux à la nation du président de la République, qui a accordé une place de choix à la question de l'éducation. Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a assuré ses interlocuteurs que l'organisation de la session bilan de leur activité l'année dernière était imminente, car elle permettra d'évaluer le chemin parcouru et les performances réalisées, en 2013, par le Comité national du dialogue social. Le ministre d'État s'est aussi réjoui de l'attitude responsable et patriotique de la CRPE, loin de l'anarchie,

tion en vigueur en République du Congo, Florent Ntsiba a indiqué que la grève demeurerait régie par des dispositions juridiques appropriées ne laissant nulle place au désordre mais, engageait totalement la responsabilité de ses auteurs. « La grève reste l'ultime recours lorsque les voies et moyens offerts par la concertation, le dialogue et la négociation ont été épuisés. Même lorsqu'elle devient inévitable, la grève répond toujours à des critères bien spécifiés par les textes en vigueur. Elle ne saurait s'apparenter à la destruction de l'outil de travail, encore moins à des violences sur les enfants innocents dans leurs crèches et leurs garderies, comme ce fut le cas en mars et avril 2013 », a-t-il mis en garde.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les pensionnés de Brazzaville payés par virement bancaire ainsi que les rentiers, que l'opération de contrôle physique les concernant, initialement prévue du 02 au 28 décembre 2013, est prolongée, dans les mêmes modalités, jusqu'au 25 janvier 2014.

Par ailleurs, le Directeur Général invite tous les pensionnés de Brazzaville payés par virement bancaire ainsi que les rentiers qui, lors du dépôt de leur demande de pension ou de rente, s'étaient fait localiser par Boite Postale, à bien vouloir se présenter à la direction générale pour indiquer leur adresse réelle.

Le Directeur Général remercie les intéressés pour leur bonne compréhension.

Fait à Brazzaville, le
Le Directeur Général,
Evariste ONDONGO./-

BONNE ANNÉE - 2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

CIMETIÈRE PUBLIC DE MATARI

La mairie de Brazzaville indexe l'État

La mairie de Brazzaville a dû s'expliquer ce lundi 6 janvier suite aux dénonciations des propriétaires terriens qui l'accusent de retarder le dossier sur le cimetière de Matari.

Le secrétaire général de la mairie, Abraham Ibela, a déclaré : « Les questions qui relèvent des autres corps de l'État sont sou- vent rattachées immédiate-

ment à la mairie mais cela n'est pas forcément le cas. La mairie de Brazzaville a mené des études techniques pour choisir et localiser les lieux, le reste du travail à faire revient à l'État. »

Le projet d'acquisition de ce cimetière souligne, entre autres, que l'État doit verser une somme d'argent, dont le montant n'a pas été révélé aux pro-

priétaires terriens. De même, il doit entamer des travaux d'aménagement ainsi que de bitumage de la route menant au cimetière. Mais ces propriétaires demandent sans condition l'application de l'attestation n° 000398/MID/CAB du 25 septembre 2013 sur le paiement de la troisième tranche exercice 2013. Ayant déjà perçu deux fois de suite l'argent de l'État versé

par le ministère des Finances au titre des exercices budgétaires 2011-2012, ils réclament aujourd'hui la troisième tranche d'argent qui leur est due.

Aristide Mampouya, président des propriétaires terriens, membre de l'association des propriétaires terriens de M'Foa, fait savoir que le projet d'acquisition de ce nouveau cimetière avait fait l'objet d'un contrat entre la

mairie de Brazzaville et les propriétaires terriens à la mi-juin 2011. À cet effet, un échéancier des règlements avait été fixé, qui devait prendre fin en juillet 2013. Pour rappel, le site du cimetière de Matari est situé sur un plateau au nord-ouest de Brazzaville. Il s'étend sur plusieurs hectares et donne une garantie de plusieurs années d'exploitation.

Fortuné Ibara



Ce Mardi 07 Janvier 2014 à 21h, Congo Iron SA dévoile sa stratégie pour le projet d'exploitation du minerai de fer dans la Sangha sur Télé-Congo. Le projet de « Nabeba-Mbalam » de Congolron dans la dynamique nationale, ses enjeux et la stratégie de développement pour la région de la Sangha. Tous ces sujets seront abordés dans cette interview télévisée de son Responsable Pays/Directeur Général, M. Aimé-Emmanuel Yoka. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyncair.com | relationsclients@ecaair.com | +262 06 504 0 504 [Congo] | +33 01 78 22 28 22 [France] | eca@relations.clients@flycair.com

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024
à 19 500 FCFA

Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010
à 29 900 FCFA

Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570
à 8 950 FCFA

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 07 - A Pointe-Noire : 222 94 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

ROTARY

Deux tonnes de produits alimentaires et d'entretien aux maisons et centres d'accueil de Brazzaville

Ce don du Rotary Club Djoué Doyen est une contribution de personnes anonymes et de quelques institutions aux orphelinats, maisons de personnes du troisième âge, centres ou foyers d'enfants de la rue et en milieu ouvert. Il a été réceptionné récemment par le responsable de Caritas diocésaine de Brazzaville, Ferdinand Malonga.

Depuis quelques années, le Rotary Club Djoué Doyen a pris l'habitude de se retrouver dans la cour de la cathédrale pour remettre des produits de première nécessité à Caritas diocésaine. Dans son mot introductif, Fila Hyacinthe Défoundoux, président du Rotary Club Djoué Doyen, a décliné l'identité de son ONG au responsable de Caritas diocésaine de Brazzaville : « Nous sommes des personnes

ordinaires regroupées au sein du Rotary, qui compte plus de 2 millions d'adhérents dans le monde, et notre action à nous se résume en une seule parole : servir, et servir d'abord. Nous voulons servir ceux qui en ont vraiment besoin, c'est ce que nous faisons aujourd'hui. »

On ne choisit pas d'être enfant de la rue... Rachel Tati, ancienne présidente du Rotary Club Djoué Doyen, a lancé un appel aux sponsors et autres donateurs qui hésitent encore à faire confiance au Rotary Club, car c'est un organisme réputé, sérieux, qui ne peut abuser des fonds mis à sa disposition. « Sur 24 établissements, nous avons retrouvé 1 044 personnes dont l'âge varie de trois à 27 ans (le plus âgé). À l'orphelinat Saint-

Joseph-Gaston-Céleste, il y a un garçon qui a 19 ans et qui prépare sa licence cette année. C'est un enfant de la rue, mais qui suit régulièrement ses études et mérite d'être soutenu, car les études supérieures sont très difficiles. Cela veut dire que les enfants de la rue n'ont pas choisi d'être dans la rue, ils le sont devenus, cependant il y en a qui ont la volonté d'aller plus loin. C'est pour cela que nous faisons appel à tous ceux qui ont la capacité de venir en aide à ces enfants qui veulent sortir de la rue. »

Recevant ces vivres et autres produits d'entretien, le responsable de Caritas diocésaine de Brazzaville, Ferdinand Malonga, a reconnu que le sens premier de cet acte était de prendre à cœur la vie d'un pauvre : une manière de vivre l'Évangile en acte. Puis il a précisé que Caritas supervisait 27 institutions dont les spécificités varient selon les catégories (bébés, enfants orphelins, enfants de la rue, personnes du troisième âge, jeunes filles en danger moral, jeunes vulnérables en milieu ouvert).

Bruno Okokana

RDC/ONU

Le Rwanda et l'Ouganda accablés par un rapport de l'ONU

Un groupe d'experts des Nations unies a publié le 6 janvier son nouveau rapport qui accuse les deux pays d'avoir apporté leur soutien aux rebelles du M23. Le document qui date du 12 décembre 2013 sera présenté officiellement dans les prochains jours.

Les experts des Nations unies parlent d'un soutien « constant » du Rwanda aux rebelles du M23, renforcé en période de combats. Ils précisent qu'il s'agit d'une aide au recrutement, de fourniture régulière d'armes et d'une participation directe de l'armée rwandaise aux côtés des rebelles.

Ils rappellent qu'en août dernier, « des soldats du président rwandais, Paul Kagamé, ont traversé la frontière pendant de courtes périodes. Des chars rwandais ont même tiré en RDC pour appuyer le M23, en octobre dernier ».

Le texte rapporte aussi un témoignage qui confirme des recrutements jusqu'à présent au Rwanda depuis la défaite de la rébellion.

L'Ouganda est également pointé du doigt. Les experts lui reprochent d'avoir laissé circuler librement sur son territoire des leaders recherchés du M23. Quant à l'armée congolaise, les experts ont particulièrement mis en évidence « des cas de collaboration » au niveau local entre les Forces démocratiques de libération du Rwanda, (FDLR) et

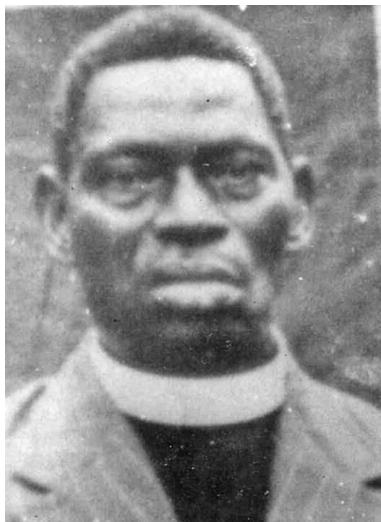
l'armée congolaise. Elles ont été identifiées par les experts des Nations unies comme « partie prenante » de nombreuses violations. Par ailleurs, le nouveau document de l'ONU évoque de « graves violations du droit humanitaire international », notamment l'enrôlement et l'utilisation d'enfants soldats, ou des attaques ciblées contre la population civile. Si les groupes armés ont commis nombre de ces crimes. Le Nord-Kivu est une province extrêmement riche en minerais et l'une des régions les plus densément peuplées de la RDC. L'instabilité y est chronique depuis près de vingt ans et le M23 (Mouvement du 23-Mars) y est actif depuis mai 2012. Kinshasa et l'ONU accusent régulièrement le Rwanda et l'Ouganda de soutenir ce groupe de rebelles qui revendique une meilleure reconnaissance des populations tutsies congolaises. Ce que les deux pays ont toujours démenti.

Le Mouvement du 23 mars (M23) est né en mai 2012 au Nord-Kivu, province riche et instable de l'Est de la République Démocratique du Congo. L'ONU a plusieurs fois accusé le Rwanda et l'Ouganda voisins qui ont toujours démenti de soutenir les rebelles. Ceux-ci ont déposé les armes le 5 novembre, défaits par l'armée et la brigade d'intervention de l'ONU.

Yvette Reine Nzaba

IN MEMORIAM

6 janvier 1986 – janvier 2014, il y a 28 ans que le révérend pasteur évangéliste Daniel Ndoundou nous quittait, à l'occasion de l'anniversaire de rappel à la gloire de Dieu, ses enfants biologiques prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. En fin pour rendre hommage à ce digne pasteur de notre nation qui universellement et reconnu et qui sera toujours reconnu de toute les générations comme le pionnier et père du réveil spirituel il sera organisé des journées culturelles dans les villes et centre touristiques de notre pays au mois d'avril et mai cette année, des concerts de groupes religieux et des conférences seront organisés.



NÉCROLOGIE

Makita-Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Mbandza et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de Mbandza Alphonse (Demalo) survenu le 2 janvier à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°310 rue Ngoma Louis à Bacongo. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



Pierre Ngaka, Désiré Makouanzi et le Docteur Stévy Makouanzi ont le profond regret d'annoncer à tous les parents, aux amis et connaissances, le décès de leur nièce et soeur Layla Makouanzi Lemba, le samedi 4 janvier à la suite d'un accouchement.

La veillée se tient au 198 de la rue Mayombe au Plateau des 15 ans. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



OFFRE D'EMPLOI

Dénomination du poste : **Responsable Développement des Ventes**

Nombre de postes : **01**

Classification/ Catégorie : **10 à 11**

Type de contrat : **CDI**

Direction : **Commerciale Marketing**

Lieu : **Brazzaville**

Qualification/Expérience

Niveau : BAC+3 en Gestion Commerciale et Marketing.

Age : 27 à 35 ans environ.

Expérience : 05 ans d'expérience dans une société commerciale ou FMCG

Nationalité : Congolaise de Brazzaville

Missions générales :

Sous la supervision du Directeur commercial, le titulaire a pour mission de définir et assurer :

- la mise en place effective et efficiente des nouveaux circuits de distribution,
- suivi et développement du portefeuille clients, en définissant les conditions de vente optimales et compétitives

- les prévisions et réaliser le volume des ventes avec le DC

- la mise en place du développement du canal HO-RECA et Off Trade

- les outils, modules et standards de performance pour le développement des compétences commerciales,

- la compréhension, l'application des standards et outils de travail agréés.

- l'exécution du plan de formation annuel sur le terrain des équipes SIAT et de la force de vente des partenaires.

- au travers du superviseur commercial au contrôles réguliers et inopinés des dépôts et agences et donc Maintenance et / ou améliore la qualité du service des agences et dépôt en terme de service, de sécurité.

- le relais des finances et du QHSE dans les dépôts et agences.

- la mise en place et le suivi des plans et des stratégies Trade Marketing nécessaires au développement en en

- accord avec les budgets de fonctionnement de la DCM et publi promotionnels du marché.

- l'élaboration du cycle plan sur 12 mois et veille à la bonne exécution du plan d'équipement

- le strict respect des budgets de fonctions par dépôt et publi-promotionnels par la conformité des dépenses

- l'élaboration du plan d'approvisionnement en cigarettes des Dépôts de Province

Compétences /Connaissances

- Abnégation au travail, travail bien effectué, planifié (routing de tournée clients) et organisé (calendrier d'actions...).

- Bonne capacité d'analyse et bonne connaissance des réalités locales de distribution

- Tableau de bord marché zone et compétence en comptabilité et finances est un plus.

- Bonne connaissance sur Excel, Word et power point.

- Suit les actions jusqu'au bout.

- Etre capable de faire les routes.

- Technique de coaching, gestion des ressources humaines, coaching.

- Permis de conduire véhicule.

- Anglais professionnel : Parlé et écrit courant.

Compétences comportementales

- Esprit d'initiative,

- Intégrité,

- Charisme, capacité de transmettre l'enthousiasme aux équipes,

- Rigueur,

- Disponibilité,

- Esprit d'équipe

- Ordonné, ponctuel.

- Propre

Dossier de candidature

Composition :

- Lettre de motivation incluant les noms & prénoms et qualité d'une (01) personne de référence.

- CV daté de moins d'un mois

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Commercial Marketing de la SIAT.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 Janvier 2014 à la SIAT ; BP 50 République du Congo - Brazzaville.

La Direction Commerciale

LES BRÈVES DU MONDE

Israël : plus de 30.000 migrants africains manifestent à Tel-Aviv

Plus de 30.000 demandeurs d'asile africains entrés clandestinement en Israël ont manifesté dimanche à Tel-Aviv. Il s'agit, selon la police, du plus grand rassemblement de ce type dans le pays.

« Plus de 30.000 manifestants ont défilé dans le calme à Tel-Aviv », a déclaré à l'AFP une porte-parole de la police, Louba Samri. Massés sur la place Yitzhak Rabin, les manifestants dénonçaient le refus des autorités israéliennes d'examiner leurs demandes d'obtenir un statut de réfugié, ainsi que le placement en rétention de centaines d'entre eux. « Nous sommes tous des réfugiés ! Oui à la liberté, non à la prison », ont-ils scandé en anglais, brandissant des drapeaux érythréens et éthiopiens avant d'écouter une série de discours.

Centrafrique : les ressortissants africains quittent Bangui

Face à la dégradation de la situation sécuritaire à Bangui, plusieurs pays africains ont décidé de procéder à l'évacuation de leurs ressortissants en Centrafrique. Les premiers pays concernés sont : Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, RDC et Sénégal.

Les appels répétés du président de la transition Michel Djotodia n'y changent rien. Devant la dégradation de la situation sécuritaire, les ressortissants africains présents en Centrafrique ont décidé de fuir. Le Tchad figure au premier rang des pays concernés par ce retour massif. Près de 10.000 de ses 33.000 ressortissants ont ainsi déjà regagné leur terre natale.

Le gouvernement tchadien organise ces rapatriements par avion depuis le 25 décembre, à raison de trois à six vols par jour. N'Djamena a également envoyé un convoi de camions par la route à Bangui. Et quelque 2.000 autres Tchadiens ont traversé la frontière à pied. Mais ce ne sont pas les seuls à quitter Bangui.

Tunisie : des jeunes chômeurs attaquent un poste de police près de Gafsa

Des jeunes chômeurs tunisiens ont attaqué dans la nuit de dimanche à lundi un poste de police d'El Guettar dans la région de Gafsa (centre) et ont incendié ses équipements. Ils protestaient contre les résultats d'un concours de recrutement d'une société publique travaillant dans le domaine de l'environnement, auquel ils avaient échoué. Ils ont profité de l'absence des forces de l'ordre pour vider le poste de police et le siège de la sous-préfecture, brûlant leurs équipements dans la rue.

Les protestataires, mécontents de ne pas avoir été recrutés, avaient déjà tenté samedi de bloquer les accès à la ville avant d'être dispersés sans ménagement par la police. Aucune précision sur ces incidents n'a été fournie par le ministère de l'Intérieur.

Burkina Faso : plusieurs cadres historiques du CDP démissionnent en signe de défiance envers Compaoré

Dans une lettre ouverte au secrétaire exécutif du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) au pouvoir, datée du 4 janvier, plusieurs cadres historiques du parti du président Blaise Compaoré ont annoncé leur démission. Suivis par de nombreux militants, ils pourraient prochainement créer un nouveau parti d'opposition.

Même si les rumeurs de dissensions au sein du CDP couraient depuis plusieurs semaines, nul ne s'attendait à une telle hécatombe. Ce sont, en effet, plusieurs cadres historiques du parti de Blaise Compaoré qui ont annoncé leur démission. Parmi eux, on retrouve l'ancien président du parti et de l'Assemblée nationale, également ex-Premier ministre (de 1994 à 1996), Roch Marc Christian Kaboré, mais aussi l'ancien maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, ainsi que l'ex vice-président du CDP et ancien ministre et conseiller spécial du président, Salif Diallo.

Tiras Andang

ITALIE

Emma Bonino en tournée
« dans l'Afrique qui bouge »

La ministre des Affaires étrangères va visiter une dizaine de pays pour une plus grande visibilité de la coopération italienne en Afrique.

C'est dimanche dernier que la ministre italienne des Affaires étrangères, Emma Bonino, a entamé par le Ghana une visite destinée à relancer la coopération italienne avec le continent. Avant de quitter Rome, la ministre avait souligné que la coopération nouvelle style que l'Italie entendait y promouvoir voulait partir d'un parte-

quels la complémentarité devrait profiter autant aux Africains qu'aux Italiens.

Ainsi, avait-elle expliqué en présentant « l'Initiative Italia-Africa », les questions d'énergie, les infrastructures mais aussi la sécurité, la stabilité et les questions de gouvernance sont désormais au cœur de la coopération que souhaite l'Italie avec ses partenaires au sud du Sahara. « L'Afrique, avait-elle soutenu, est une opportunité aujourd'hui, pas un problème. » Elle l'a redit dimanche dernier lors de

giant pétrolier ENI qui y annonce des potentialités de production des plus encourageantes.

Militante de la première heure de la cause de la femme africaine, Emma Bonino a eu la joie d'être notamment accueillie au Ghana par deux grandes militantes : son homologue Hanna Tetteh, venue récemment à Rome présenter le futur et original pavillon de son pays à l'Exposition Milan-2015 ; et sa « camarade de pavé », Samia Nkrumah. Cette Italo-ghanéenne est revenue dans son pays pour y rallumer la flamme du panafricanisme qui fut au cœur du combat de son illustre pape, Kwame Nkrumah, le père de l'indépendance du Ghana.

Ce pays est aussi, par ailleurs, le plus largement représenté dans les missions de paix de l'ONU dans le monde avec 80 000 Casques bleus, une donnée qui ne peut passer pour négligeable aux yeux d'une ministre des Affaires étrangères italienne qui a vogué sur les mers des cinq continents au nom d'organismes divers en missions de paix. Il y a dix jours, elle était encore en Iran, qui tente de dissiper les soupçons occidentaux de visées belliqueuses par du nucléaire militaire...

Si à l'agenda d'Emma Bonino figurent de nombreuses rencontres avec des femmes de décision dans les secteurs de l'agriculture, dans la lutte pour les droits humains et les activités économiques, c'est que l'Italie entend aussi appuyer le rôle essentiel de la femme africaine pour la sécurité alimentaire du continent. Après le Ghana, la ministre italienne se rendra au Sénégal, au Mozambique et au Kenya notamment. Il s'agit d'encourager « les sept à huit pays qui représentent le tremplin de la relance économique africaine », insiste Emma Bonino qui dit vouloir « une coopération par les actes concrets », loin de la phraséologie de salon.

Lucien Mpama



nariat animé par cet esprit du « gagnant-gagnant » dont la péninsule ne veut pas se départir. Pas de questions tabous mais, au contraire, un large éventail de secteurs et de domaines dans les-

sa rencontre à Accra avec les entrepreneurs italiens présents dans l'ancienne Gold Coast. Politique stable, avec une croissance de 7%, le Ghana est par ailleurs un des pays atouts de l'activité du



TerraTech
Le monde de l'informatique



Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



FOOTBALL

David Louhoungou signe à la JSM Bejaïa

Sans contrat depuis le début de la saison, David Louhoungou s'est engagé dimanche en faveur de la formation de la JSM Bejaïa, actuelle 15^e de première division algérienne. Désormais lié pour 18 mois, le milieu défensif international retrouve Kamel Djabour, son ancien sélectionneur, qui en avait fait une priorité lors de ce mercato.

Depuis son départ de l'AS Beauvais, David Louhoungou rongea son frein : malgré des essais en Angleterre (FC Gateshead), Écosse (FC Patrick Thistle) et en Bulgarie (Lokomotiv Plovdiv), le milieu de terrain formé à Rennes était sans club cette saison. Le calvaire est désormais terminé puisqu'il s'est engagé, dimanche, pour 18 mois en faveur de la JSM Bejaïa entraînée par Kamel Djabour.

Nommé début octobre, alors que le club est 15^e après 6 journées (3 points au compteur), l'ancien sélectionneur du Congo avait fait de Louhoungou, dont il connaît la polyvalence et les qualités techniques et physiques, une priorité pour ce mercato. Car, avec 10 points pris depuis son arrivée, si la JSM est actuellement reléguable, l'objectif de maintien reste abordable (2 points de retard sur le 13).

Âgé de 24 ans, David Louhoungou devra donc apporter sa rigueur et son impact pour solidifier la base défensive du vice-champion 2012. Si l'équipe algérienne prend moins de buts lors des derniers matchs (9 en autant de rencontres depuis l'arrivée de Djabour, contre 10 en 6

matchs avant sa nomination), l'équilibre reste précaire. À charge du Congolais d'y contribuer activement et de relancer une carrière qui n'est pas en adéquation avec son potentiel.

L'ancien joueur de Boulogne-sur-



Doté d'une technique appréciable balle au pied, l'ancien Rennais pourra être utile grâce à sa qualité de passe, notamment dans la première relance (crédit photo adiac)

Mer, Cannes, Kocaelispor, Hamilton et Beauvais, a débarqué en Algérie samedi. Le lendemain, après une visite médicale, il paraphait son contrat, sans test préalable. Dès qu'il aura obtenu son visa pour la Tunisie, il rejoindra son équipe à Sousse, où la JSM sera en stage de préparation pour la phase retour. La reprise aura lieu le 17 janvier par un périlleux déplacement chez le Mouloudia d'Alger.

Camille Delourme

Ajax de Ouenzé bien partie pour la division supérieure

L'équipe a pris le dessus sur Inter club 2-0 en match de barrage aller. La manche retour, prévue jeudi prochain, départagera définitivement les deux formations.

La victoire d'Ajax de Ouenzé sur Inter club est un grand pas de l'équipe vainqueur pour son ascension vers la première division. Les barrages que les deux formations disputent visent, en effet, à les départager. Soit Ajax, évoluant en deuxième division, regagnera la première, soit Inter club, 15^e au classement de la saison écoulée du championnat national d'élite 1, se maintiendra à ce niveau de compétition à défaut de la relégation qui, d'ailleurs, semble probable. Dans la manche aller de cette bataille de place, Ajax de Ouenzé n'a pas fait de cadeau à son adversaire, le 4 décembre au stade Alphonse-Massamba-Debat. Dès l'entame de la rencontre, l'équipe s'est

montrée très offensive. À tel point qu'elle a ouvert la marque à la 13^e minute de la rencontre grâce à Madzou. Profitant des failles défensives de l'Interclub, Louvela a doublé la mise treize minutes plus tard. De retour des vestiaires, Ajax de Ouenzé a su conserver son avantage puisque le score est resté le même jusqu'à la fin du match. L'arbitrage qui semblait être en faveur de l'équipe vaincue, n'a donc pas pu contenir le réalisme d'Ajax de Ouenzé qui s'est imposé en dominateur non seulement sur le score mais également du point de vue technique.

Seulement, pour l'entraîneur adjoint d'Ajax, Thierry Toilo, la victoire au match aller est une bonne option mais elle ne suffit pas. Tout se jouera, selon lui, lors de la manche retour prévue le 9 janvier. Un match décisif, considéré comme celui de la vérité puisque le sort

de laquelle dépend son salut. Puisqu'en cas de match nul ou d'une courte victoire d'un à zéro, le rêve sera brisé.

Un exploit à rééditer

En revanche, Ajax de Ouenzé ne l'entendra pas de cette oreille. D'autant plus que l'équipe ne semble pas avoir sa place en deuxième division. En rappel, lors de la saison 2011-2012, cette formation a évolué en première division. Pour n'avoir pas pu payer la caution des 12 millions pour la saison 2012-2013, elle a été reléguée en division inférieure. Cette fois-ci l'équipe vise la montée au niveau supérieur. « *Le match retour est le dernier virage dans notre marche vers la première division. Nous aborderons la rencontre avec une grande détermination pour rééditer l'exploit* », a déclaré l'entraîneur adjoint d'Ajax de Ouenzé.

Dans l'autre match de barrage, Cuvette FC a concédé un match nul d'un but partout, à domicile, face à V-Club. Ce résultat est avantageux pour l'équipe de Pointe-Noire qui, devant son public, attendra la formation d'Owando de pied ferme pour en découdre. Les pronostics sont, en effet, favorables à V-Club.

Mais le ballon est rond pour tout le monde. Cuvette FC peut aussi créer la surprise puisque tout est possible et qu'un match de football n'est jamais joué à l'avance. Le public sportif national devrait garder son mal en patience, le temps d'attendre l'issue des matchs retours prévus jeudi prochain pour connaître le sort de chacune des équipes.

Rominique Nerplat Makaya



Une contre-attaque de l'équipe d'Ajax de Ouenzé. crédit photo Adiac

HSIET YTO HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

AMIC Télécom
 Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

Le cycle infernal se poursuit

Le pays est toujours en proie à des violences intercommunautaires, dont personne ne saurait augurer la fin malgré l'intervention française et celle de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca). Les massacres à grande échelle ayant eu lieu dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier et des assassinats qui se poursuivent encore aujourd'hui, prouvent combien la Centrafrique se trouve dans une situation désastreuse.

La République centrafricaine a connu cinq coups d'État depuis son accession à l'indépendance le 13 août 1960. Et sur six présidents qui l'ont dirigée, cinq ont pris le pouvoir par les armes : Jean Bedel Bokassa (4 décembre 1976), David Dacko (1er septembre 1981), André Kolingba (1er septembre 1986), François Bozizé (15 mars 2003) et Michel Djotodia (24 mars 2013).

Violamment contesté, le régime de François Bozizé a enduré des rebellions entre 2004 et 2007, jusqu'à la signature d'accords de paix prévoyant le désarmement et la réinsertion des ex-combattants. Les rebelles dénoncent la non-tenue des accords par le président, et reprennent les armes fin 2012. Les deux parties parviennent à la signature d'un accord de paix le 11 janvier à Libreville, au Gabon. Le président François Bozizé accepte de nommer un Premier ministre de l'opposition et d'incorporer les rebelles dans le gouvernement. Dans le cadre de la poursuite des négociations, un gouvernement d'union nationale, dirigé par le Premier ministre issu des accords de Libreville, Nicolas Tiangaye, sera formé le 3 février 2013. Cette équipe gouvernementale est composée d'alliés de François Bozizé, de l'opposition et des rebelles. Michel Djotodia s'est vu alors occuper le poste clé de vice-Premier ministre et de ministre de la Défense nationale.

Fort malheureusement, l'accord de Libreville échoue : les rebelles à la tête desquels se trouve Michel Djotodia, accusent à nouveau le président François Bozizé de n'avoir pas tenu les promesses et en profitent pour lancer une série d'attaques qui débouchent sur la prise de villes de taille importante jusqu'à s'emparer du pouvoir le 24 mars.

Dans un discours le 25 mars, le nouveau président annonce conserver Nicolas Tiangaye à son poste de Premier ministre et organiser des élections dans un délai de trois ans maximum.

Confirmé au poste de président de la République le 13 avril par le Conseil national de transition, Michel Djotodia sera officiellement investi chef de l'État de la transition le 18 août, notamment pour une période transitoire de 18 mois. À cette occasion, le nouveau président de Centrafrique qui venait de dissoudre la Séléka, affirme qu'il sera candidat à la prochaine élection présidentielle. Mais, les jours qui suivent verront la situation devenir de plus en plus tendue parce que les ex-rebelles se livrent à de nombreuses exactions, surtout dès le mois d'octobre. Ces exactions commises par les miliciens de la Séléka, contraignent les milices locales chrétiennes d'auto-défense, les anti-balaka (anti-machettes), à se former et à affronter les ex-rebelles.

Intervention de la Misca et la force française

La situation à Bangui a amené le Conseil de paix de l'Union africaine qui avait pourtant des troupes sur place, la Mission de consolidation de la paix de la Communauté économique des

déplacés. Selon le HCR, la crise en Centrafrique a poussé plus de 70.000 réfugiés à rejoindre des pays voisins dont le Congo, le Cameroun et la République démocratique du Congo.

Les violences en RCA ont conduit une bonne partie de la population à accuser Michel Djotodia de gouverner le pays de manière « autocratique ». Les Centrafricains justifient cette approche par le fait que l'actuel président de transition ne s'est pas, selon eux, éloigné de l'image de tous les putschistes africains lorsqu'ils arrivent aux affaires. Pour avoir suspendu la Constitution et les institutions et en avoir installé d'autres, la population y voit déjà que le scénario consistant à prendre le pouvoir par les armes, à organiser des élections non crédibles pour être porté au pouvoir, s'applique déjà, une nouvelle fois, à leur pays.

Les habitants de Bangui ainsi que certains observateurs estiment aussi que le récent limogeage de trois membres du gouvernement en l'absence du Premier ministre, témoigne de «

“ Mission de consolidation de la paix de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en République centrafricaine (Micopax) ”

la politique d'autocratie du chef de l'État ». Ils conviennent aussi que les engagements et les actes de Michel Djotodia ne rassurent guère quant à l'avenir du pays, avec une Séléka musulmane aux commandes dès lors que le pouvoir ne parvient pas à contenir ces ex-rebelles qui sèment encore la terreur et la désolation partout.

la politique d'autocratie du chef de l'État ». Ils conviennent aussi que les engagements et les actes de Michel Djotodia ne rassurent guère quant à l'avenir du pays, avec une Séléka musulmane aux commandes dès lors que le pouvoir ne parvient pas à contenir ces ex-rebelles qui sèment encore la terreur et la désolation partout.

Certains dirigeants soupçonnés de rallier le djihad international

La situation actuelle en Centrafrique inquiète la communauté internationale qui soupçonne déjà certains responsables de l'ex-Séléka d'entretenir des liens avec le djihad international. Presque partout, des craintes sont exprimées concernant des liens que certains dirigeants centrafricains entretiendraient avec l'islam combattant. Une source sécuritaire française parle même d'un « petit parfum de djihad » qu'exhalerait le ministre centrafricain d'État chargé de la sécurité et numéro deux de la Séléka, Noureddine Adam, pour défendre par tous les moyens les autorités actuelles du pays malgré les exactions que les ex-rebelles commettent contre la population. Outre cela, les Tchadiens sont accusés de soutenir les milices

Séléka et l'actuel régime de Bangui. Les populations proches des anti-balaka demandent depuis quelque temps le départ de Michel Djotodia ainsi que des soldats tchadiens. Craignant les représailles des milices d'autodéfense locales qui les accusent de connivence avec les ex-rebelles de la Séléka, les Tchadiens quittent massivement la RCA pour regagner leur pays. Selon l'OIM, le Tchad dont des centaines de milliers de ressortissants vivent en Centrafrique a établi un pont aérien ayant déjà permis d'évacuer plus de 3.000 personnes par avion.

Les musulmans de la RCA qui estiment que le désarmement mené par les forces africaine et française dans la capitale les laisse à la merci des milices anti-balaka, exigent quant à eux, le départ des troupes françaises et de la Misca. Ce qui fait que ces deux missions de paix sont tous les jours la cible des tirs attribués aux ex-Séléka accusés de « diviser les Centrafricains ». Michel Djotodia est le premier président musulman à diriger le pays.

À la vérité, on a comme l'impression que les choses se répètent en Centrafrique puisque ce dont on accuse Michel Djotodia aujourd'hui est ce qu'il reprochait à François Bozizé. Ce dernier critiquait aussi son prédécesseur, Ange Félix Patassé, pour les mêmes pratiques. Le constat est que ceux qui aspirent au pouvoir deviennent facilement les fossoyeurs des projets et autres idées qu'ils défendaient hier. Ce qui suscite des remous, suivis de rivalités comme c'est le cas aujourd'hui. En pareille circonstance, ce qu'on doit déplorer, ce sont de paisibles populations innocentes qui en payent le prix avec le drame humanitaire qui s'ensuit comme c'est le cas de la crise actuelle. La situation ne fait que s'aggraver pendant que les hostilités se poursuivent entre les ex-Séléka, majoritairement musulmans et les anti-balaka (anti-machettes) qui ne sont autres que des milices d'autodéfense locales ou la foule de population en colère.

La crise politique et sécuritaire amplifie les difficultés économiques

Sous la présidence de François Bozizé, il lui était reproché de n'avoir pas appliqué les principes démocratiques, mais aussi une gestion patrimoniale du pouvoir. À cela s'ajoute le fait que sa gouvernance n'a pas permis à son peuple de sortir de la misère, alors que la Centrafrique dispose de ressources minières, dont l'uranium. Pourtant, l'on sait que cet ancien président

n'avait pas le temps de s'attaquer au vrai défi du développement puisqu'il était occupé à gérer les multiples rebellions et autres minuterries qui ont fini par ravager le tissu économique de ce pays aux immenses ressources naturelles. Avant son arrivée au pouvoir, l'économie centrafricaine endurait des violences chroniques dont le pays était victime depuis son indépendance. C'est grâce à la stabilisation de la vie politique sous sa présidence que la Centrafrique a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3 à 4% entre 2003 et 2012.

La crise politique et sécuritaire que connaît la RCA depuis fin décembre 2012 a amplifié les difficultés économiques actuelles du pays. Plusieurs observateurs avancent que les prévisions pour l'année 2014 seront de plus en plus désastreuses : une récession de plus de 20% est attendue alors que celle-ci était en dessous de ce chiffre durant l'année 2013.

La suspension de la RCA depuis le mois de mai dernier du processus de Kimberley - un système international de certification des diamants bruts -, serait l'un des facteurs qui a provoqué de sérieuses répercussions sur l'économie. Cela, parce que le pays n'exporte plus ses diamants qui étaient jusqu'ici l'une des principales ressources de ses revenus. La situation va encore empirer d'autant que tous les indicateurs sont passés au rouge en Centrafrique tant en matière de production et d'investissements qu'en termes de progrès social. Le poids de la dette extérieure qui s'élève actuellement à plus d'un milliard de dollars, allonge aussi la liste des difficultés rencontrées par ce pays où 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Même si les soldats de l'opération française Sangaris et ceux de la force africaine ont pu à ce jour ralentir l'effusion de sang, la présence d'une mission des Nations unies de maintien de la paix de longue durée est appelée de tous les vœux pour donner une chance à la paix en Centrafrique. La survie du peuple centrafricain et des Tchadiens installés dans ce pays, qui sont happés par les tueries et rentrent en masse à N'Djamena, en dépend. Une force onusienne sera donc mieux placée pour éviter que la crise actuelle ne puisse dégénérer sur la déstabilisation d'autres États de la sous-région.

**Nestor N'Gampoula,
Yvette Reine Nzaba
et Tiras Andang**

SECRETARIAT PERMANENT DU PALU

Les femmes guides nationalistes entérinent la nomination de Willy Makiashi

Leur présidente Anne Gizenga Mbumba a exhorté le nouveau promu à œuvrer pour la consolidation de toutes les vertus qui régulent le fonctionnement du Palu, un parti des masses et avant-gardiste.

L'année 2014 s'annonce sous de belles perspectives pour le Parti lumbumbiste unifié (Palu) plus que jamais déterminé à imprimer sa marque sur l'échiquier politique. Les premières actions de l'année 2014 ont pour cible les organes de base que le secrétaire général et chef du parti, Antoine Gizenga, voudrait redynamiser, convaincu de ce qu'ils incarnent comme force dans le processus d'enracinement du Palu. La mise sur pied sous l'égide du patriarche d'une équipe de cinq cadres du parti triés sur le volet répond à cet impératif. Leur mission : récupérer les brebis égarées dont la conscience avait été manipulée dans la foulée des événements ayant précipité la déchéance de Laure-Marie Kawanda à la tête du Palu et instaurer un climat de cohésion en interne.

Dovel Mpango, Jean Claude Manesa, Claver Shidi, Weple Mbanza et Marie-Thérèse Manesa mesurent parfaitement la hauteur de leur tâche. Il s'agit, pour eux, de sensibiliser les responsables des organes de base qui constituent le so-

cle du pouvoir au sein du parti en leur apportant le message d'unité sur fond d'éveil du militantisme. Le Palu requinqué à la faveur des derniers réglages qui viennent de propulser Willy Makiashi entend donc renouer avec ses vieilles habitudes initiant des actions de terrain. D'où la nécessité de ranimer la corde patriotique et nationaliste de ses militants qui continuent de vouer un culte quasi messianique à son leader, Antoine Gizenga.

Le go des activités de la nouvelle équipe dirigeante a été donné le 4 janvier au quartier Livulu dans la commune de Lemba à l'occasion de la commémoration de la journée des martyrs de l'indépendance. Une matinée politique a été organisée avec, en toile de fond, le sempiternel discours de l'unité, de cohésion et du dialogue franc qui a toujours prévalu au sein du parti depuis sa création en 1964. Le même scénario a été réitéré à Ngaba, mais aussi à Lemba où les cinq cadres précités ont notamment conscientisé la base par rapport aux prochains enjeux politiques qui pointent à l'horizon. Dovel Mpango et ses amis n'entendent pas s'arrêter en si bon chemin. Tous les quatre districts que compte la ville-province de Kinshasa sont ciblés avec la Funa comme prochaine étape.



Des femmes du Palu

La femme Palu adhère à la vision de Willy Makiashi

Bien avant cette série d'actions, le nouveau secrétaire permanent et porte-parole du Palu était l'hôte des femmes guides nationalistes qui représentent la gent féminine au sein du parti. Une cérémonie haute en couleur avait été organisée le 29 décembre 2013 au siège du Palu situé au quartier Debonhomme dans la commune de Matete. Des dizaines des femmes du Palu conduites par leur présidente

Anne Gizenga Mbumba ont porté en triomphe Willy Makiashi à grand renfort des slogans et des chants. Toute une consécration pour ce dernier dont la nomination venait d'être entérinée par le fait même. La réunion mensuelle du Comité des femmes guides nationalistes, convoquée ce jour, avait pris une autre connotation, celle de donner tous les attributs du pouvoir au nouveau locataire de la permanence du Palu conformément à un rituel décliné au féminin.

La cérémonie, très sobre, constituait pour ainsi dire la dernière étape dans le processus d'intronisation du nouveau permanent qui avait besoin de la bénédiction des femmes du Palu pour se mettre en confiance. Anne Gizenga Mbumba a exhorté le nouveau permanent à œuvrer pour la consolidation de toutes les vertus qui incarnent la vie du Palu, un parti avant-gardiste et des masses. Dans la foulée, Willy Makiashi a reçu des mains de la présidente des femmes guides nationalistes les cinq documents de base qui constituent le credo du parti, en l'occurrence, les textes fondateurs régissant son fonctionnement.

Une symbolique de taille qui signe l'adhésion de la base féminine du Palu à la cause de leur nouveau secrétaire permanent. Saisissant l'opportunité qu'on lui a offerte, Willy Makiashi a invité tous les membres du Palu au respect des dispositions qui dictent la bonne marche du parti. Il a, en outre, promis d'amorcer bientôt un dialogue franc avec tous les membres du parti et relancer les activités auprès de la base. Ce qui est en train d'être fait.

Alain Diasso

JUSTICE

Des ONG plaident pour une grâce présidentielle en faveur de Joshua French

Les organisations, qui dénoncent les conditions de détention de ce Norvégien dans la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa, souhaiteraient même qu'il soit extradé vers son pays pour y purger sa peine.

Les ONG des droits de l'Homme établies en RDC ont lancé, le 6 janvier, un plaidoyer en faveur du Norvégien Joshua French, incarcéré à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Dans la conférence de presse tenue à l'hôtel Cana, à Gombe, à l'intention de la presse nationale et internationale, ces organisations ont plaidé pour la grâce présidentielle ou l'extradition de ce prisonnier dans son pays, la Norvège, en vue d'y purger sa peine. « Nous plaçons en faveur des bonnes conditions de détention », ont souligné ces ONG, dans leur document lu par Lompondo Munza.

Selon ces organisations, cette action est motivée par les mauvaises conditions de détention dans les différentes prisons de la RDC dont celle de Ndolo où ce sujet norvégien est incarcéré. « Aujourd'hui, nous parlons de Joshua mais ce n'est pas seulement son cas qui nous préoccupe. Des prisons congolaises sont surpeuplées », a souligné le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), Cole Emmanuel, dans son introduction. Ces conditions de détention ont également été dénoncées par Me Didier



Les défenseurs des droits de l'Homme devant la presse

Kalemba, de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj). « Le cas du prisonnier Joshua est à titre illustratif. Nous dénonçons la précarité des conditions de détention des prisons et des maisons d'arrêt de la RDC, dans nos monitorings. D'ailleurs, ce sont ces conditions de détention qui auraient poussé son codétenu à se suicider », a souligné le chargé de protection à l'Acaj.

Dans leur exercice, tous ces ONG, soutenues par l'avocat de la défense, Me Muila, ont relevé des faits qui contredisent la thèse d'assassinat, à Kisangani, du chauffeur qui avait amené Joshua French et son codétenu, feu Moland Tjostolv, en prison. Tous les intervenants ont également relevé les différents rapports médicaux qui n'ont pas pu certifier l'assassinat de feu Moland, qui est mort en

détention, dans la cellule qu'il partageait avec l'accusé.

Mais, toutefois, ces ONG, qui n'ont pas voulu entrer dans le fond du problème (accusation) ont insisté sur l'application de la loi. « Qu'il soit coupable ou non, il a droit à vivre sous des conditions humaines de détention, qui sont garanties par les lois de la RDC et de son pays ainsi que d'autres États du monde », a souligné Me Didier Kalemba. De son côté, l'avocat de la défense, Me Muila, qui est également activiste des droits de l'Homme au sein de l'ONG Toges noires, a également réclamé, à défaut de la grâce présidentielle ou du transfèrement du prisonnier dans son pays, de la révision de ce procès dont beaucoup d'éléments concouraient, selon lui, au bénéfice de son client.

Lucien Dianzenza

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Bientôt une campagne de sensibilisation des habitants de Kinshasa

L'initiative consiste à moraliser les Kinois en général et les abonnés en particulier à honorer leurs factures d'eau et d'électricité afin de renverser leurs habitudes négatives envers la régideso et la Snél.

Le centre féminin Marie-Antoinette a servi de cadre, le week-end dernier, à l'atelier de lancement de la campagne d'info-sensibilisation des ménages abonnés des quartiers ciblés. Au total douze points focaux ou leaders des CCDK et cent vingt leaders des CLE (comité local électricité eau) des douze communes de la ville de Kinshasa et vingt-six quartiers concernés par ce projet y ont pris part.

Financé par la délégation de l'Union européenne en RDC, en collaboration avec le CRONG/Kinshasa, cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des mécanismes communautaires de la gouvernance participative locale dans le secteur de l'eau et d'électricité à Kinshasa. Il devrait permettre aux cent trente-deux leaders des différentes communes de Kinshasa de s'approprier les objectifs, les résultats et la stratégie de sensibilisation avant le lancement proprement dite de la campagne. En effet, 4.800 sur 8.000 responsables de ménages abonnés de la Régideso (Régie de distribution d'eau) et de la Snél (Société nationale d'électricité) des vingt-quatre

quartiers ciblés par le projet seront donc informés et sensibilisés sur leurs devoirs envers ces deux sociétés et sur leur implication effective dans les actions visant l'amélioration de la qualité de desserte en eau et électricité.

À l'issue de l'atelier, les cent-trente-deux leaders ont reçu des supports de sensibilisation, notamment des mégaphones, des affiches, des autocollants et des tee-shirts devant leur permettre de mener à bien cette campagne dont le lancement interviendra dans les tout prochains jours. Aussi ont-ils préparé des fiches de déploiement des CLE, l'analyse et l'harmonisation des calendriers des CLE, le déploiement sur le terrain des animateurs et sensibilisateurs.

La campagne d'info-sensibilisation des ménages abonnés des quartiers ciblés par le projet constitue donc une réponse aux diagnostics faits lors des ateliers d'analyse sociale organisés à travers la ville de Kinshasa. Au cours de ces ateliers, les participants ont fait ressortir les défaillances de la desserte en eau et électricité ainsi que la mauvaise volonté des abonnés non seulement à honorer leurs factures mais aussi à s'impliquer dans les actions visant l'amélioration de la desserte en eau et électricité.

Gypsie Oïssa Tambwe

ACTION SOCIALE

Eden a secouru des malades à la pédiatrie de Kalembe-Lembe

Le groupe, qui a payé des factures d'hospitalisation de certains malades, a également distribué des colis de produits de première nécessité à certains autres.

Ensemble pour la délivrance de la Nation (Eden) a mené une action sociale, le 4 janvier, à la Pédiatrie de Kalembe-Lembe, dans la commune de Lingwala. Ce geste a permis à plusieurs malades de quitter cette formation médicale.

Ce groupe a apuré les factures d'hospitalisation de près de quinze malades qui étaient en difficulté d'honorer ces comptes de l'hôpital depuis plusieurs mois. Il a également distribué des colis de produits de première nécessité composés essentiellement de lait pour nourrisson et des savons.

Cette action rentre, à en croire, le membre de la coordination d'Eden, Clovis Santu, qui a conduit la délégation au cours de cette activité, dans le cadre de l'aspect social de ce mouvement. « Nous soutenons nos frères et sœurs démunis et orphelins, principalement, ici, dans le cas de maladie. Mais, pour 2014, Eden participera également dans la sensibilisation de la population sur ses devoirs civiques entant que peuple. Il s'agit de la salubrité, du paiement des impôts, etc. », a-t-il expliqué. Pour ce dernier, en effet, la population, qui est la force de la Nation, ne peut pas être en train de prier sans



La délégation d'Eden dans les différents couloirs de la pédiatrie de Kalembe-Lembe

savoir ce qu'elle doit faire.

Une action prévue chaque mois

À en croire le frère Clovis Santu, Eden veut instaurer une actuelle mensuelle d'aide aux démunis. C'est dans ce cadre qu'un appel a été lancé en vue de voir cette action devenir celle de tous les chrétiens qui sont appelés à apporter leur contribution. « Notre grande ressource est la contribution de la population à travers l'opération Mille francs que nous avons lancée en vue de mener nos actions. Cela

visé celui qui croit que le pays peut changer avec Jésus Christ », a rassuré Clovis Santu. Le chef de la délégation d'Eden à la Pédiatrie de Kalembe-Lembe a également rassuré sur la volonté de ce groupe de continuer l'action de son initiateur, le feu Alain Moloto. « Avec le peu que nous recevons, nous allons toujours pensé à nos frères et sœurs qui ont besoin de notre soutien », a-t-il appuyé.

Agir dans le spirituel et le physique

Eden, note-t-on, organise des rassem-

lements de prière, comme celui du 26 janvier au Boulevard Triomphal, au cours desquels ce groupe et toute la population sollicitent l'apport du Christ pour la délivrance de la Nation et la paix. Mais, au-delà, Eden agit dans le physique notamment en apportant son soutien aux nécessiteux et en participant dans les actions d'éducation civique.

À la Pédiatrie de Kalembe-Lembe, en plus de l'apport physique constitué de boîtes de lait et savons ainsi que l'apurement des factures d'hospitalisation,

la délégation d'Eden a exhorté et prié pour les malades dans les différents services visités dont la salle d'urgence, les soins intensifs, la néonatalogie, la chirurgie, l'hospitalisation, etc. « Nous sommes conduits par l'esprit de Dieu. Vu le besoin ici, nous avons pensé permettre aux familles de fêter ensemble en permettant à ses membres de se regrouper par notre petit apport », a souligné le frère Clovis, qui a noté que la rétention de ces enfants à l'hôpital donnait l'impression qu'ils étaient abandonnés. Cette action a créé une émotion de joie parmi les bénéficiaires et autres malades. Leur souhait a été que ce genre d'actes se poursuive en vue de soulager tant que faire se peut, la souffrance des nécessiteux. « Nous avons apprécié ce geste et souhaitons longue vie à ce mouvement afin d'intervenir au bénéfice de tous ceux qui auront besoin d'aide », a souligné une maman dont l'enfant était hospitalisé dans cette institution. Pour permettre à ce groupe de réagir à tout moment que le besoin se fera sentir, le chef de délégation a lancé un appel à la population en vue s'approprier cette action. "Pour nous, ce n'est pas le montant qui compte. Mais c'est plutôt ce geste", a souligné Clovis Santu en vue d'explicitier le sens qu'Eden donne à ce geste.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Une campagne de sensibilisation sur la planification familiale

Le lancement vise à augmenter le nombre d'utilisateurs et utilisatrices des contraceptifs modernes et offrir une opportunité aux hommes de s'approprier cette campagne en tant que partenaires inséparables des femmes.

La planification familiale protège les femmes contre les risques liés à la grossesse et constitue un atout pour son épanouissement et le bien-être de la famille. Elle fait partie de la stratégie globale pour accélérer l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement 5. C'est le leitmotiv de cette campagne qui s'étend du 26 décembre 2013 au 19 janvier dans le but d'offrir l'accessibilité aux services de planification familiale à la population afin de satisfaire les droits en matière de procréation de la femme. Elle se déroule dans trois zones de santé, à savoir Nsele, Binza Ozone et Mont Ngafula 2 ainsi que dans les trois centres Mère et Enfant situés dans les communes de Ngaba, Barumbu et Bumbu. En effet, d'après les enquêtes et études réalisées en RDC, chaque minute il y a quatre femmes qui meurent des suites de complications de la grossesse. Aussi, chaque année, sur plus de trois millions de grossesses, plus d'un million sont non désirées et se terminent par des avortements clandestins et mortels ; quatre cent soixante mille sont à risque et cent cinquante trois mille césariennes. « Il est donc juste et utile de renforcer toutes les stratégies de lutte contre la mortalité maternelle telle que la planification familiale afin d'accroître le taux d'utilisation de la contraception moderne dont la prévalence a scandaleusement

chuté alors qu'elle est parmi les plus élevées de l'Afrique en 1984 », a déclaré le Dr Pierre Shamwol, chef de bureau décentralisé de Kinshasa à l'UNFPA/ RDC.

Beaucoup d'efforts de réponse à la situation que vit la femme congolaise ont été apportés afin de faire en sorte qu'aucune femme ne perde la vie en donnant la vie. Mais ils sont encore loin de satisfaire aux attentes. Le taux d'utilisation de la contraception pré-natale est à 77%, le taux d'accouchement assisté à 74%, la mortalité maternelle se situe toujours au niveau le plus élevé du continent et le taux remarquablement élevé des avortements suite aux grossesses non désirées demeure toujours élevé. « Je formule le vœu que cette campagne constitue un plaidoyer en vue d'une mobilisation accrue des ressources et d'une mobilisation sociale pour une utilisation accrue des contraceptifs modernes, seuls moyens d'éviter les grossesses non désirées et, par conséquent, des avortements clandestins souvent mortels », a-t-il déclaré lors du lancement de cette campagne.

Il y a lieu de rappeler que l'UNFPA ne cesse de multiplier des efforts en collaboration avec d'autres partenaires pour augmenter le taux d'utilisation de la planification familiale afin de réduire les décès maternels et les grossesses non désirées. La planification familiale offre aussi des services de lutte contre la stérilité pour permettre aux couples sans enfants de pouvoir accéder aux services appropriés.

Gypsie Oïssa Tambwe

FUITE DES CAPITAUX

La RDC parmi les dix pays africains les plus affectés

Le pays est classé à la 10e position parmi les cinquante les plus touchés par le phénomène, et à la 52e position mondiale avec des fuites annuelles moyennes estimées à 1,5 milliard de dollars américains, à en croire le rapport de l'ONG américaine Global Financial Integrity publié en décembre 2013.

Le rapport a permis d'observer le phénomène sur une période relativement longue. Et il en ressort des chiffres très effrayants, ont expliqué les analystes économistes. En effet, 947 milliards de dollars américains sont sortis illégalement des pays en développement en 2011. Et ces pertes annuelles n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. En pourcentage, le taux d'accroissement est de 13,7% par rapport à 2010 et de 250% par rapport à la situation de 2002. Comme sa position dans le top 10 africain l'indique, le Congo démocratique n'est pas le pays le plus affecté. Il y a neuf autres pays devant lui, avec des montants effroyables. En tout premier, le Nigéria (10^e à l'échelle mondiale) a connu des fuites annuelles de l'ordre de 14,2 milliards de dollars américains. Toujours en comparaison de l'importance des pertes, l'Afrique du Sud (13^e à l'échelle mondiale) vient en deuxième position, avec 10,1 milliards de dollars américains. Puis, il y a l'Égypte classée à la 26e position à l'échelle mondiale. Les fuites des capitaux dans ce pays du Maghreb sont estimées à 3,6 milliards de dollars américains. Top dix des pays africains les plus affectés 1. Nigéria : 10^e / 14,2 milliards de dollars 2. Afrique du sud : 13^e / 10,1 milliards de dollars 3. Égypte : 26^e / 3,6 milliards de dollars 4. Soudan : 30^e / 2,6 milliards de dollars 5. Côte

d'Ivoire : 37^e / 2,3 milliards de dollars 6. Éthiopie : 39^e / 2 milliards de dollars 7. Zambie : 41^e / 1,9 milliard de dollars 8. Togo : 42^e / 1,8 milliard dollars 9. Algérie : 50^e / 1,5 milliard de dollars 10. RDC : 52^e / 1,5 milliard de dollars. Révélation Selon le rapport, l'Afrique subsaharienne est la région la plus touchée par les fuites des capitaux. 8 des dix premiers pays les plus affectés sont subsahariens. Les deux premiers pays africains dont les pertes se retrouvent au-dessus de la barre des 10 milliards de dollars sont également subsahariens.

Entre 2002 et 2011, les pertes enregistrées sont de l'ordre de 5 900 milliards de dollars. Plusieurs situations participent dangereusement au développement du phénomène dans la sous-région, en l'occurrence les sociétés écran anonymes, les paradis fiscaux et le blanchiment de l'argent basés sur le commerce. On estime qu'environ 1000 milliards de dollars sont partis en fumée à cause de l'une ou l'autre de ces situations en 2011. Ces flux financiers illicites ont représenté 5,7% du PIB de la région au cours de la même période. Aussi, note le rapport, avec ces flux financiers illicites, le continent africain joue malgré lui le rôle de créancier net, à l'instar de l'Occident à travers les investissements directs étrangers, les importations et l'aide au développement. L'argent perdu est dix fois plus élevé que l'aide publique au développement accordée la même année à cent cinquante pays. En dépit de ces chiffres faramineux, la réalité pourrait bien être plus dramatique car les estimations sont en dessous des chiffres réels.

Laurent Essolomwa

RDC

Vers une loi sur la santé de la reproduction

En République démocratique du Congo (RDC), les besoins de femmes en santé de la reproduction ne sont pas tous couverts. Selon l'enquête MICS 2010, seulement 18% des femmes mariées âgées entre 15 et 49 ans utilisent une méthode contraceptive, et le besoin non satisfait en matière de contraception pour soit l'espacement soit la limitation des naissances s'établit à 24%.

L'absence d'une loi en la matière ne permet pas aux différents intervenants dans le domaine de bien coordonner les activités de la santé de la reproduction dont la planification familiale

Face à ce vide juridique, la coalition pour le repositionnement de la planification familiale mène une campagne de plaidoyer pour que le pays soit doté d'une loi sur la santé de la reproduction.

C'est dans ce cadre qu'elle a ciblé dans son action de plaidoyer les députés nationaux qui ont la responsabilité de voter des lois. Au cours d'un déjeuner de presse que cette coalition vient d'organiser à l'hôtel Sultani dans la commune de la Gombe en faveur de la proposition de loi sur



L'adoption de la loi sur la reproduction permettra de réduire le taux de mortalité infantile et maternelle

la santé de la reproduction, journée à laquelle ont pris part sept députés nationaux conduits par le deuxième vice-président de la commission socioculturelle de l'Assemblée nationale, le Dr Pierre César Édumbadumba, la vice-présidente du Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Cafco), Rose Mutombo, s'est appesantie sur la

situation de la santé de la reproduction en RDC. Elle a, en outre, présenté le résumé de la proposition de loi sur la reproduction déposée l'année passée auprès du bureau de l'Assemblée nationale par le Cafco et qui sera sous examen cette année.

Selon Rose Mutombo, la situation de la femme et de la jeune fille est précaire. Plusieurs

femmes meurent en voulant donner la vie. Ce qui aggrave le taux de mortalité maternelle et infantile. Face à cette situation, il est, laisse-t-elle entendre, impérieux de légiférer sur les questions relatives à la santé de la reproduction. Notons que le projet de loi sur la santé de la reproduction comporte huit chapitres dont des dispositions générales,

des soins et services de santé de la reproduction, du personnel des services de santé de la reproduction, des structures de santé de la reproduction, des principes et des droits en matière de santé de la reproduction, de la contraception, des dispositions pénales et des dispositions transitoires et finales.

Aline Nzuzi

HOMMAGES

Le colonel Mamadou Ndala inhumé lundi à Kinshasa

Le ministre de la Défense nationale, Alexandre Luba Ntambo, a déclaré que les auteurs de cet ignoble assassinat ne resteront pas impunis.

La ville de Kinshasa et la République tout entière a rendu, le 6 janvier, un dernier hommage au colonel Mamadou Moustafa Ndala, tué avec ses deux gardes du corps, le 2 janvier à Beni (Nord-Kivu). Plusieurs Kinois ont fait le déplacement du camp Koko où étaient exposés les corps des trois officiers, mais aussi de sept autres militaires tués dans la foulée des événements du 30 décembre 2013 à Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi et Kindu. L'atmosphère était des plus tristes. Des amis et connaissances ont afflué sur le site pour témoigner sa compassion à l'endroit du disparu et de sa famille biologique. Gerbes de fleurs, cantiques religieux et prières ont meublé cette journée. Des hommes en armes, officiers, sous-officiers tout comme des soldats de rangs ont pleuré celui qui fut un de leurs à chaudes larmes. Des témoignages élogieux sur la carrière militaire du colonel Mamadou Ndala étaient entendus. Le chef d'état-major général des Fardc, le général Didier Etumba, a



Levée de corps à la clinique Ngaliema

réaffirmé l'engagement de l'armée de se donner jusqu'au sacrifice suprême pour la défense de la patrie. « Les Fardc sont déterminées à dire davantage non à toutes formes d'échec, de division et trahison. C'est à ce prix que les Fardc relèverons tous les défis que nous impose l'ennemi multiforme de notre pays », a-t-il indiqué. Pour sa part, le ministre de la Défense nationale, Alexandre Luba Ntambo, a déclaré que les auteurs de cet ignoble assassinat de reste-

ront pas impunis. « Tous les responsables de cet acte ignoble seront sanctionnés quel que soit leur rang », a-t-il martelé. À ce sujet, les premiers suspects sont déjà aux arrêts. Deux autres suspects ont été arrêtés le 4 janvier à Beni-ville (Nord-Kivu). Il s'agit, entre autres, d'un responsable du bataillon des Fardc à Beni-ville et d'un des gardes du corps du colonel Ndala. Les enquêtes se poursuivent.

Alain Diasso

LIVRES

"Pour un nouvel enseignement du français au niveau secondaire en RDC"

Écrit par le Pr Jonas Makamina Bena avec le concours de Bernard Laruelle et Petia Boneva, l'ouvrage de cent quarante pages propose aux enseignants de français « des recettes pertinentes en faveur de la construction d'une relation didactique dynamique ».

Paru en décembre dernier, Pour un nouvel enseignement du français au niveau secondaire, nous apprend sa quatrième de couverture, « transcende la dichotomie traditionnelle "induction vs déduc-

tion" ». Fort de son expérience de Pr en grammaire du français contemporain et de linguistique française de l'Université de Lubumbashi, Jonas Makamina est d'avis que « des méthodes pédagogiques antagonistes peuvent co-exister dans une même classe ». L'auteur s'est efforcé de prouver ici, statistiques à l'appui, découvrira-t-on à la lecture de l'ouvrage, que « la suprématie opératoire de l'induction couplée avec l'approche communicative » mise en rapport avec « les stratégies coac-

tive et proactive ».

Le sujet traité dans l'ouvrage a toute son importance dans l'enseignement de la langue française tel que pratiqué jusqu'ici en RDC. Du reste, les conseils délivrés dans ce livre édité chez L'Harmattan comportent un avantage indéniable. En effet, apprend-on de l'éditeur, qu'ils seront d'un apport réel dans le domaine car ils « valent autant pour les acteurs de l'enseignement secondaire inférieur que pour ceux des centres de (pré)formation professionnelle ».

Nioni Masela

en collaboration avec Bernard LARUELLE et Petia BONEVA

Pour un nouvel enseignement du français au niveau secondaire



L'Harmattan

La couverture de "Pour un nouvel enseignement du français au niveau secondaire"

CHAN 2014

Déguerpissement des Léopards locaux de l'hôtel à Polokwane, un canular

L'information sur le déguerpissement des Léopards locaux de la RDC de l'hôtel, le 3 janvier, à Polokwane été abondamment reprise dans la presse. Et les Dépêches de Brazzaville a relayé cette nouvelle de Radio Okapi émanant du coordonnateur des équipes nationales à la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Théobald Binamungu.

Analyste sportif, Fleury Dala émettait déjà des réserves à ce su-

jet : « J'é mets des doutes sur la véracité de cette information. À beau mentir qui vient de loin. Théo a simplement voulu utiliser la stratégie du chaos pour appeler le gouvernement à réagir vite. Être délogé comme délégation est une affaire grave. Imaginez une trentaine de personnes, dans une ville étrangère, où iront-elles? Et les joueurs sont dans quel état? Dans ces conditions où vous ne savez si vous trouverez un en-

droit à dormir, quelque chose à se mettre sous la dent, vous maintenez le match amical du 4 janvier! ». Et il n'a vu juste.

En effet, le délogement de la délégation congolaise à l'hôtel à Polokwane s'est avéré un beau canular. Le sélectionneur des Léopards locaux, Santos Muitubile, a, à partir d'Afrique du Sud, contredit cette information livrée par Théo Binamungu sur Radio Okapi le 5 janvier, soulignant que les Léopards n'avaient pas été délogés de l'hôtel. « On est toujours à l'hôtel depuis qu'on est arrivés. On n'a juste fait le déplacement pour Johannesburg où on devait jouer le match contre la formation mozambicaine mais comme on n'a pas joué on est rentrés. On n'est pas dehors et on est ensemble », a-t-il affirmé. En fait, la sélection congolaise devrait livrer un match amical contre le Mozambique le 3 janvier à Johannesburg à 350 km de Polokwane, mais la rencontre n'a plus eu lieu pour des motifs encore inconnus. Selon Muitubile, le déguerpissement procède des « rancœurs », indiquant que le pays ne peut pas manquer des moyens pour héberger la sélection en Afrique du Sud.

Entre-temps, le gouvernement a mobilisé une somme de trois cent



Théobald Binamungu

mille dollars américains pour cette dernière phase de la préparation. Il s'agit du premier acompte des fonds pour la préparation, a précisé le président de la Fécofa, Constant Omari. Du côté des joueurs, a fait savoir le sélectionneur, le moral est meilleur. Même si ces poulains n'ont pas livré suffisamment des matchs amicaux, Santos Muitubile est confiant : « On est prêts pour affronter tous les pays de notre groupe. Pour moi, l'argent vient après. C'est un support pour aider ces

jeunes à bien se préparer mais je sais que ce sont des adultes ». Vainqueur de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire, la RDC joue son premier match du groupe C de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan), le 14 janvier à Polokwane, contre la Mauritanie entraînée par l'ancien sélectionneur des Léopards, le Français Patrice Neveu. Les deux autres équipes du groupe sont le Gabon et le Burundi.

Martin Enyimo



Santos Muitubile

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mazembe laisse partir Sunzu et Sinkala à Sochaux

Deux internationaux zambiens du TP Mazembe de Lubumbashi, le défenseur central Sunzu Stopila et le milieu récupérateur Nathan Sinkala sont attendus, ce 7 janvier, à Sochaux-Montbéliard en France.

Le club du Katanga a trouvé un accord avec la lanterne rouge de la Ligue1 française actuellement entraîné par l'ancien sélectionneur de la Zambie, Hervé Renard. L'on ferait facilement le lien entre lui et la venue de ces deux joueurs qui ont fait partie de ses pièces maîtresses

lors du sacre de la Zambie en Coupe d'Afrique des Nations en 2012 en Guinée Équatoriale.

L'on apprend que Sochaux a mis sur la table un million d'euros pour la venue de Sunzu qui avait déjà fait un essai du côté de Reading en Angleterre avant de revenir dans Mazembe. Le défenseur zambien signe pour trois ans. Quant à Nathan Sinkala, il est prêté avec option d'achat, apprend-on. Le départ de ces deux internationaux de Mazembe succède à celui du feu follet

congolais Trésor Mputu, qui a signé à Kabuscorp, club champion d'Angola, dans une atmosphère de polémique entre le président de Mazembe, Moïse Katumbi et celui du club de Luanda, le général et homme d'affaires angolais Bento Kangamba.

Marcel Tisserand à Sochaux ?

Notons que Sunzu et Sinkala viennent en renfort qui fait une sorte de passage à vide à la Ligue1 française. En effet, le club a au cours de



Marcel Tisserand

ce mercato d'hiver est sur le point d'engager aussi le latéral international U20 congolais, Marcel Tisserand de Monaco (qui a pris part avec les Léopards U20 au Tournoi international de Toulon). Très peu utilisé par Claudio Ranieri à Monaco, Marcel Tisserand pourrait avoir du temps de jeu à Sochaux, lui qui a pourtant fait une pré-saison remarquable avec le club du Rocher. Il pourrait arriver en forme de prêt pour suppléer le départ probable du défenseur Sébastien

Corchia pour Marseille. Ce jeune Congolais retrouverait ainsi Cédric Bakambo, français de souche congolaise et meilleur buteur sochalien, en cas d'accord entre Sochaux et Monaco.

Déjà Sochaux enregistre l'arrivée de l'attaquant ghanéen Jordan Ayew. Hervé Renard tient à faire une exceptionnelle deuxième partie du championnat et surtout quitter la zone de relégation. L'on attend voir.

Martin Enyimo



Sinkala et Sunzu en route pour Sochaux

NGOYO

Les travaux de la mairie reprendront-ils un jour ?

Entrepris en 2004 à la faveur de la première municipalisation accélérée du département, les travaux de construction de la mairie du sixième arrondissement Ngoyo de Pointe-Noire se sont arrêtés sans jamais voir leur fin et sans explication.

Au milieu des touffes d'herbes sauvages, à quelques encablures du Centre de santé intégré et de l'école primaire de Ngoyo, se dresse le siège inachevé de la mairie en plein quartier de Ngoyo Central. Si la structure du bâtiment est presque terminée, le reste des travaux n'a pas démarré tels la peinture, l'électricité, le carrelage, les baies vitrées, portes et fenêtres. Depuis plus de cinq ans, aucune brique n'a été montée dans ce gigantesque bâtiment malgré les visites d'inspection du préfet du département et du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Intronisé en début 2012, le maire de Ngoyo occupe avec ses administrés une bâtisse louée à un prix onéreux. Les agents de la mairie et des services déconcentrés s'agglutinent dans les quelques pièces à leur disposi-



Le siège inachevé de la mairie de Ngoyo. Crédit photo " Adiac "

tion, en attendant leurs nouveaux locaux. Construite au même moment que la mairie du cinquième arrondissement Mongo Mpoukou, qui se trouve sur la Route nationale n° 4, la mairie de Ngoyo fait aujourd'hui figure de parent pauvre tant l'abandon des travaux ne saurait se justifier depuis 2004, année du lancement de la première municipalisation accélérée dans le Kouilou. Interrogé sur cette situation, un habitant de Ngoyo La Plaine, un quartier de Ngoyo, n'a pas hésité à sortir de sa ré-

serve face à la négligence des autorités. « Je ne comprends pas nos autorités qui préfèrent dépenser d'énormes sommes d'argent pour louer un immeuble à un étage alors que cet argent économisé aurait permis au moins de finir la moitié des travaux. J'ai l'impression que derrière cette situation, il y a des dirigeants qui se frottent les mains et qui se plaisent à voir les travaux ne pas aller à leur terme », a-t-il indiqué non sans exprimer toute sa colère.

Hervé Brice Mampouya

Les habitants souhaitent le déplacement du poste de péage de Côte Matève

Situé sur la route nationale n°4, plus précisément dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, l'emplacement du poste de péage de Côte Matève suscite de grands débats au sein de la population de la circonscription unique de Ngoyo. « Ce poste de péage n'a plus sa raison d'être, nous voulons qu'on le déplace plus loin d'ici », s'est confiée discrètement aux *Dépêches de Brazzaville*, une vendeuse du marché Péage.



Le poste de péage de Côte Matève

Depuis février 2012, Ngoyo est devenu un quartier administratif. Quelque mois après, c'est Tchiamba Nzassi (village situé près de la frontière de Pointe-Noire/Cabinda) qui a été rattaché à la ville de Pointe-Noire. Ces évolutions font qu'aujourd'hui le poste de péage de Côte Matève se trouve dans le sixième arrondissement qu'est Ngoyo.

D'où, le désarroi de la population de Ngoyo qui l'a exprimé plusieurs fois aux autorités locales et à son député afin que soit déplacé ce poste de péage. Raymond Isaac Follo, député de la circonscription, a tenté d'apaiser les inquiétudes. « J'ai posé, au ministre des Travaux publics, la question relative au déplacement du poste de péage de Côte Matève ; le problème est en étude actuellement », leur a-t-il indiqué lors d'une de ses descentes. Malheureusement pour cette population, contrainte de payer 500 FCFA à chaque passage pour les véhicules moyens et 1.000 FCFA pour les véhicules 4x4, la solution tarde à venir. Elle pense même que cette situation lui cause un préjudice tant sur le plan social que professionnel. « Nous soyons tous habitants de Pointe-Noire et pourquoi devrions-nous payer pour sortir et rentrer chez nous pendant que les autres circulent librement sans problème ? », s'est indigné un citoyen. Où doit-on placer ce poste de péage s'il faut le déplacer de Côte Matève ? Telle est la question qui embarrasse les autorités lorsque l'on sait que Tchiamba-Nzassi fait dorénavant partie de Pointe-Noire.

À noter que le quartier de Côte Matève a retrouvé peu à peu son dynamisme avec plusieurs projets et chantiers qui attirent de nombreux touristes de passage à Pointe-Noire. Aujourd'hui, avec son électrification, ce quartier est devenu la destination de ceux qui veulent profiter de leur week-end hors du grand vacarme des anciens quartiers de la ville.

Prosper Mabonzo

JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE VICTORY

Willy Ermes Malanda élu président pour l'année 2014

Le nouvel élu succède à Mbou Ntsoumou Mavekono en qualité de président de la JCI Victory de Pointe-Noire. L'élection a eu lieu lors de l'assemblée générale tenue le 5 janvier à Loango dans le département du Kouilou.

Le nouveau président de la JCI Victory est élu pour un mandat d'une année et conduira un bureau composé de sept membres. Willy Ermes Malanda a expliqué que le thème retenu pour 2014 était : « Susciter l'autonomie des jeunes par une formation de qualité », avec comme slogan « Faire mieux pour faire plus ». Il a également indiqué plusieurs objectifs que vise son mandat. Il s'agit, entre autres, d'augmenter le nombre d'adhérents ; d'organiser des formations au profit des populations ainsi que des réunions et des activités récréatives pour l'association ; de maintenir la moyenne de participation à vingt-cinq membres ou plus aux différentes activités de la JCI Victory ; de consolider le partenariat avec la

direction départementale du Livre et de la Lecture publique ; de développer un système de communication plus facile entre les membres de l'association, etc.

La Jeune Chambre internationale est un réseau mondial de jeunes citoyens actifs âgés de 18 à 40 ans qui a démarré ses activités dans les années 1950 aux États-Unis avec pour but principal : le développement des communautés de ses membres. Il donne à ces derniers la capacité de créer des changements positifs.

Au Congo, on compte sept représentations de cette association dont quatre se trouvent à Pointe-Noire.

Parmi les invités à cette activité : René Koukou et Chardin Kala, respectivement président de la Jeune Chambre internationale (JCI) du Congo et directeur départemental du Livre et de la Lecture publique, partenaire de ladite chamber.

Séverin Ibara

PEINTURE

Samuel Matoko s'engage dans la protection de l'environnement

Plus d'une trentaine de toiles ont été exposées par Samuel Matoko et l'Association des peintres du renouveau (APR) lors de l'exposition organisée récemment par la Société Bosongo sur le développement durable.

Les toiles exposées traduisent l'engagement de Samuel Matoko à participer à la protection de l'environnement à travers des œuvres picturales. Exposés à la galerie Juste Mad de Pointe-Noire, ses tableaux ont attiré l'attention des responsables de Bosongo qui lui ont demandé d'exposer sur le thème de la protection de l'environnement. L'exposition a eu lieu en fin d'année dernière, mettant en avant le credo HSE (Hygiène, sécurité et environnement). « Les toiles présentées sont le reflet des comportements immoraux observés dans la société avec la destruction effrénée des écosystèmes, la dégradation de la couche d'ozone, le non respect de la biodiversité et la destruction de l'environnement. À travers mes créations, je tente de moraliser la population à avoir des réflexes citoyens dignes, en respectant la nature sans laquelle toute vie sur terre est impossible », explique le peintre.

Dans sa toile « L'homme, le bourreau de son environnement » par exemple, Samuel Matoko fustige le comportement blâmable de l'homme qui s'illustre par des coupes anarchiques des essences forestières, entraînant de nombreuses conséquences telles les érosions et les éboulements de terrain. « Cette entreprise suicidaire de l'homme le précé-



rite vers la mort par la méprise des lois environnementales », a-t-il poursuivi.

Peintre d'avenir, Samuel Matoko excelle aussi dans le réalisme abstrait. Il se sert de l'univers sociétal pour mettre en forme ses créations inspirées de l'observation et du regard intuitif. Récemment, il a peint une toile sur la justice animale. Un tableau apprécié par Anne Marie Kibongui, critique littéraire et éditrice, et Kinouani Kazis, écrivain, qui souhaitent que le tableau soit théâtralisé pour en saisir toute sa richesse. Ainsi, mise en scène par Joël Nkounkou, du Cercle culturel pour enfants, la pièce de théâtre écrite par Kazis inspirée de la toile, est actuellement en expérimentation par les enfants du Cercle culturel pour enfants, à la grande joie de Samuel Matoko. « C'est pour moi un honneur de voir ma toile être jouée au théâtre, c'est une joie et une reconnaissance car, non seulement cela protège mon œuvre, mais cela lui donne une existence pérenne », a témoigné le peintre.

Précurseur de la philosophie dénommée Matokoïsme, la nouvelle inspiration juvénile, Samuel Matoko participe également à des expositions thématiques, à la demande des organisateurs.

H.B.M.

VOEUX AU CORPS DIPLOMATIQUE

Le dialogue, seul moyen de règlement des conflits et des crises, selon Denis Sassou N'Guesso

« *Le Congo croit à la vertu du dialogue comme seul moyen de règlement des crises et des conflits* », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso, dans sa réponse à la doyenne du corps diplomatique, l'ambassadrice de Centrafrique au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, à l'occasion de l'échange de vœux avec les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, le 6 janvier, au Palais du peuple.

Reconnaissant qu'au cours de l'année 2013 « *la paix et la sécurité ont été en maints endroits du monde mises en péril* », le président de la République a insisté sur la fragilité de la situation sécuritaire en Afrique. « *Le continent est exposé au terrorisme, à la criminalité transfrontalière, aux rebellions et aux guerres civiles* », a-t-il déploré.

Pour Denis Sassou N'Guesso, ces phénomènes sont autant de facteurs d'instabilité dont certains se sont exacerbés les douze derniers mois. Il a notamment cité les exemples de la Centrafrique évoquant un pays « *au bord de la déliquescence* ». Il a lancé un appel

tenaires dont l'intérêt pour la crise centrafricaine a été souligné.

Attentif à ce qui se passe en République démocratique du Congo, le chef de l'État a noté des « *progrès notables* » enregistrés dans ce pays en crise à la suite des accords intervenus à la fin de l'année dernière entre les autorités de Kinshasa et les rebelles du M23 après de longs pourparlers à Kampala en Ouganda. Il a apprécié l'évolution du climat général au Mali avec la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives, et invité la communauté internationale à tout mettre en œuvre afin que la Somalie, en phase de sortie de crise, puisse reconquérir sa souveraineté.

Denis Sassou N'Guesso a lancé le même appel en direction des deux Soudan, mais également des dirigeants du Soudan du Sud afin que cessent les violences. Il a formé le vœu qu'une solution définitive soit trouvée au conflit israélo-palestinien. « *Le Congo accorde au multilatéralisme un intérêt particulier, car il est la source des réponses aux ques-*



Le président de la République s'adressant au corps diplomatique

reste optimiste

L'ambassadeur de Centrafrique au Congo et doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, qui s'était exprimée avant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a

« *L'espoir reste permis au regard de cette volonté de convergence de vue et cette synergie d'action qui reste la caractéristique essentielle des relations internationales et en demeure le cœur.* »

Marie-Charlotte Fayanga a commencé son message en déplorant les conflits qui ont secoué ou continuent, au seuil de cette nouvelle année, de secouer le Mali, la Libye, l'Égypte, la Syrie, Israël et la Palestine, la République démocratique du Congo ainsi que la Centrafrique, son propre pays. « *Les conséquences de ces crises menacent dangereusement les équilibres sociopolitiques et géostratégiques du monde* », a-t-elle relevé. Elle a également parlé, s'agissant de l'Afrique précisément, de « *l'impact négatif de ces violences sur les populations exposées à la faim, à la nudité, à la souffrance et au dénuement* ».

Ces mêmes populations condamnées à l'errance dans le but de se mettre à l'abri sont souvent confrontées à un vrai dilemme : « *Très souvent, les localités qui les accueillent n'offrent jamais les conditions de vie tant espérées* », a relevé la doyenne du corps diplomatique, interpellant les chefs d'État de tous les pays, afin, a-t-elle imploré, « *qu'ils préservent la dignité de la personne humaine et la justice sociale dans toute leur plénitude* ».

L'ambassadeur de Centrafrique a particulièrement salué le rôle de médiation que joue le président Denis Sassou N'Guesso en Centrafrique et la disponibilité dont il fait montre dans la situation de la République démocratique du Congo. « *Votre engagement personnel et celui de votre gouvernement dans les différentes médiations en République démocratique du Congo et en République Centrafrique, ont*

porté des fruits très appréciés aussi bien dans la sous-région qu'au sein de la communauté internationale », a-t-elle indiqué.

La doyenne du corps diplomatique s'est également félicitée de la proposition faite par le président Denis Sassou N'Guesso lors du sommet de l'Élysée, les 6 et 7 décembre à Paris, relative à la création d'une force africaine de maintien de la paix. Elle a aussi rendu hommage à la Première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, qui, lors de ces assises, avait plaidé en faveur de la paix en Centrafrique durant la rencontre des épouses des chefs d'État africains en marge du sommet.

Parlant de la situation intérieure du Congo, Marie-Charlotte Fayanga a noté avec intérêt la concertation politique de Dolisie, qui avait réuni début 2013 les acteurs politiques du Congo et à laquelle elle avait pris part. « *En dépit des nombreux défis à relever, le Congo, comme tous les pays en transition démocratique, avance irrésistiblement vers le progrès, le droit et la justice sociale* », a reconnu l'ambassadeur de Centrafrique. Elle s'est appuyée notamment sur « *les réalisations du gouvernement congolais aux plans économique, social et culturel* » pour étayer son propos. La diplomate a enfin évoqué la mémoire de Nelson Mandela, le héros anti-apartheid décédé début décembre, devant lequel le monde entier s'est incliné. Elle a aussi souligné les efforts de la diplomatie congolaise qui avait en son temps, concouru dans le concert des initiatives planétaires à gagner la bataille de la liberté en Afrique du Sud.

Gankama N'Siah



Marie-Charlotte Fayanga, doyenne du corps diplomatique

à la communauté internationale : « *Au-delà de l'urgence sécuritaire et humanitaire qu'elle doit résoudre, la communauté internationale se doit d'apporter à ce pays meurtri toutes les ressources nécessaires à la restauration de l'autorité de l'État.* » Dans cette optique, le président de la République a déclaré renouveler à la France la reconnaissance et le soutien du Congo et de l'Afrique centrale du fait de « *son appui et son engagement exemplaire dans la recherche d'une solution durable à la crise centrafricaine* ». Il a également adressé sa reconnaissance à l'Union européenne ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique, deux par-

tions qui préoccupent le monde », a expliqué le chef de l'État, pour qui une communauté internationale « *solidaire et agissante* », serait, en tous points de vue, le lieu irremplaçable des consensus devant aider à faire face aux maux qui minent le monde. « *Nous veillons à ce que le climat de paix qui règne dans notre pays et dont vous êtes témoins se consolide davantage et toujours ; nous faisons les mêmes efforts dans le domaine du développement afin de rendre irréversible la marche de notre pays vers le progrès* », a conclu le chef de l'État.

La doyenne du corps diplomatique

« En dépit des nombreux défis à relever, le Congo, comme tous les pays en transition démocratique, avance irrésistiblement vers le progrès, le droit et la justice sociale »

dépeint une situation internationale caractérisée par la persistance des conflits armés l'année écoulée. Elle a, en même temps, affiché son optimisme pour l'année qui commence déclarant :